

RÉUNION DE RACHAD EN TURQUIE

L'ambassade turque en Algérie dément P. 4

Deux ministres algériens
de souveraineté hier en Libye

**Reconstruire
l'Etat libyen** P. 3

QUOTIDIEN
CRÉSUS

www.cresus.dz

In medio stat virtus

ALGER

Iftar
19h30
Imsak
04h25



AFFICHANT SA VOLONTÉ DE RÉCONCILIER LES MÉMOIRES,
MACRON RÉAGIT AUX PROPOS DE HACHEMI DJAÂBOUB

«Inacceptable» !

*Interrogé par «Le Figaro»
sur sa volonté de réconcilier
les mémoires, le président
français, s'est dit convaincu de
la réciprocité de la démarche.
«Je crois au contraire que cette
volonté est très largement
partagée, notamment par le
président Tebboune», a-t-il
déclaré affirmant qu'en
Algérie, il y a «quelques
résistances» avec lesquelles,
le président Abdelmadjid
Tebboune «doit compter».
Lire page 3*

Génocide au Rwanda

**Le rapport «Muse»
accable la France** P. 16



SEAAL
**Vers la non-reconduction
du contrat avec
le partenaire français** P. 5

TEBBOUNE ÉVOQUE LE RETOUR À L'IMPORTATION DES VÉHICULES NEUFS

Oui, mais à des conditions !



Le sujet de l'importation des véhicules neufs n'est plus l'apanage des concessionnaires automobiles ou alors du ministère de l'Industrie. La question s'est invitée au plus haut niveau et a été débattue lors du dernier Conseil des ministres présidé avant-hier soir par le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune. Page 6

CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Mardi 20 avril 2021 ■ 7^{ème} année n°620 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Une véritable épreuve pour la classe politique

La campagne électorale pour les législatives du 12 juin prochain débutera dans moins d'un mois. Plusieurs partis politiques, en l'absence de ceux de la mouvance démocratique, se sont engagés à ce processus qu'ils considèrent comme « une véritable épreuve » pour la classe politique et une « opportunité aux électeurs pour opérer le changement » et élire un nouveau Parlement « à la hauteur des aspirations populaires ».



Placé sous le thème du « Changement », cette échéance électorale est particulière puisqu'elle vient surtout après la révision de la Constitution et de la loi électorale qui accorde notamment aux jeunes toutes les facilitations pour prendre part à ce rendez-vous électoral. Ce qui « modifiera » sensiblement la composante de la chambre basse du Parlement et amènera les partis à ouvrir la voie à cette catégorie, appelée à prendre les choses en main. Quelque cinquante partis ont manifesté leur disposition à prendre part à cette échéance, tels que le Mouvement El Bina dont le président Abdelkader Bengrina avait appelé « à ce que les prochaines élections législatives soient un gage pour le changement et la réforme » et une opportunité pour regagner la confiance perdue ».

M. Bengrina a insisté sur l'importance de garantir la régularité et la transparence des élections en même « de rétablir la confiance du peuple en son état et de le mobiliser pour édifier l'Algérie de demain, une Algérie de la liberté, de la dignité, de la justice sociale et du

développement ». De son côté, le parti du Front El Moustakbal n'hésitera pas à participer à ces élections. A cet effet, le président du Parti, Abdelaziz Belaïd, a déclaré : Nous avons une grande confiance dans les électeurs pour choisir les listes de notre parti et nos représentants qui ne manquent pas de crédibilité. Nous avons également un programme ambitieux permettant de mener le pays à bon port ». Le président du parti du Mouvement El-Islah, Filali Ghouini, s'est dit pour sa part, optimiste que ces échéances aboutissent à une assemblée élue « reposant sur une base populaire solide », ce qui permettra de renforcer le front interne contre les complots ourdis contre l'Algérie ».

M. Ghouini a affirmé que la participation de sa formation politique aux prochaines législatives intervient dans le cadre de « son attachement à participer à tous les chantiers d'édification de l'Etat et son appui permanent au projet du président de la

République pour l'édification de l'Algérie nouvelle avec tous les acteurs de la communauté nationale ». De son côté, le parti Talaie El Hourriyet participera, avec conviction, aux prochaines législatives. Le président du parti par intérim, Abdelkader Saâdi, a estimé, dans ce cadre, que ces élections étaient « le meilleur moyen pour sortir de la crise (...) et protéger l'Etat national contre tout effondrement ». Décrié et « en crise », le FLN a qualifié les prochaines élections législatives de « véritable épreuve » pour sa capacité à entrer dans la compétition politique. Le secrétaire général du parti du FLN, Abou El Fadhl Baâdji, a fait savoir que la prochaine échéance était porteuse pour le parti « d'une série d'enjeux populaires, politiques et organisationnels ». Pour le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, les prochaines élections législatives constituent pour sa formation poli-

tique « un tournant démocratique et une nouvelle voie », notamment à la lumière des mutations profondes et des conditions géopolitiques que connaît la région entourant l'Algérie. De son côté, la présidente du parti Tajamoue Amal El Djazair (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, a annoncé la participation de son parti avec de « nouveaux visages » dans le but de consacrer la rupture avec les anciennes pratiques. Pour sa part, le parti Jil Jadid a qualifié l'acte de voter de « solution naturelle » aux crises politiques ainsi qu'au « retour à la légitimité ». La liste des participants comporte également le Mouvement de la société pour la paix (MSP) qui évoque « une opportunité de changement et de réforme réelle des institutions de l'Etat », en voulant pour preuves l'existence « d'indicateurs positifs de changement ». Il aspire ainsi à « devenir un véritable partenaire au sein du gouvernement ».

A. I.

BONNE GOUVERNANCE

Session de formation virtuelle au profit de cadres étatiques

L'Office national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC) organise, aujourd'hui et demain et le 26 avril à Alger, une session de formation virtuelle autour de « la bonne gouvernance », qui sera dispensée par des experts internationaux au profit de ses cadres, de ceux des départements ministériels ainsi que d'institutions publiques, indique hier, un communiqué de l'Office. Intitulée « La bonne gouvernance: de la théorie à la pratique: un aperçu des principes clés et des expériences comparatives », cette formation, qui se tiendra avec le concours du Programme des Nations-unies pour le développement (Pnud), se déclinera sous formes de sessions animées autour de nombreuses thématiques liées à la corruption, sachant que l'ouverture de la rencontre sera marquée par les allocutions du président de l'ONPLC, Tarek Kour, du président du Conseil national économique, sociale et environnementale (Cnese), Rédha Tir, ainsi que du Représentant Résident-adjoint du Pnud Algérie, Edwine Carrié. La session inaugurale traitera, durant la matinée, des « concepts clés de la bonne gouvernance et les

Objectifs de développement durable (ODD) », tandis que le second jour sera consacré à l' « ODD 16 et gouvernance inclusive: de la théorie à la pratique », en se penchant notamment sur « les mécanismes de la gouvernance inclusive », à travers « les plateformes locales » ainsi que « les villes intelligentes », est-il précisé. Les expériences de l'Amérique latine et des Caraïbes en matière de « gouvernance locale et innovation » seront également abordées lors de cette journée qui fera connaître les pratiques et approches de la bonne gouvernance au niveau local, dans différents contextes et continents, zones urbaines et rurales, tout en mettant en avant l'apport de la technologie et de l'innovation à la gouvernance locale. Enfin, le dernier jour sera dédié, dans sa matinée, aux « Bonnes pratiques et normes internationales de la bonne gouvernance », celles jugées « pertinentes pour le contexte algérien », expliquent les organisateurs, alors que la session de l'après-midi se focalisera sur « La prévention et la lutte contre la corruption ».

APS

LE MOUVEMENT ENNAHDA PARTICIPERA AUX PROCHAINES LÉGISLATIVES

« Les élections, unique voie pour concrétiser la volonté populaire »

Le secrétaire général du Mouvement Ennahda, Yazid Benaïcha, a affirmé lundi à Alger que sa formation politique avait choisi de participer aux prochaines législatives, étant convaincu que les élections constituent la seule et unique voie pour la concrétisation de la volonté populaire. Lors d'une conférence de presse animée au siège de son parti,

M. Benaïcha a indiqué que le Mouvement Ennahda avait décidé de participer aux législatives du 12 juin, étant « convaincu que les élections constituent la seule et unique voie pour la concrétisation de la volonté du peuple ». « Le boycott ne permet point d'atteindre l'objectif consistant à transmettre les préoccupations des citoyens aux institutions légitimes représentant la volonté du peuple », a-t-il soutenu. Et d'ajouter

que le mouvement vise à travers les législatives à « regagner la confiance du citoyen et à rétablir la relation Gouvernant/Gouverné. Affirmant que le parti a rempli toutes les conditions légales en collectant plus de 25 000 signatures à travers 23 wilayas, un chiffre appelé à augmenter dans les prochains jours, le chef d'Ennahda a évoqué sa « stratégie » pour la campagne électorale, expliquant que sa formation politique misera dans son programme et son discours sur le peuple et le recouvrement de sa confiance. Il sera également question de mettre l'accent sur des questions relatives à la vie politique, socio-économique et culturelle du citoyen, notamment après la crise générée par les politiques précédentes en raison de la dilapidation des deniers publics.

R. N.

CRÉSUS

Quotidien national, édité par la SARL CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

EMMANUEL MACRON RÉAGIT AUX PROPOS DE HACHEMI DJAÂBOUB

« Inacceptable » !

Macron ne perd pas de vue qu'en Algérie, il y a «quelques résistances» avec lesquelles le président Abdelmadjid Tebboune «doit compter».

Le président français, Emmanuel Macron, a qualifié le propos du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hachemi Djaâboub, qui avait traité la France d'«ennemi éternel», d'inacceptable. Macron, poussé à réagir à ces déclarations venant d'un ministre algérien, a fini par lâcher ce que des milieux français attendaient de lui, depuis des jours déjà, en tant que chef d'Etat. Et il faut dire que le moment n'était et n'est pas vraiment propice à l'échange des piques entre Alger et Paris. Le report sine die du déplacement de Jean Castex en Algérie, le 11 avril courant, a replongé la relation bilatérale dans le froid. Interrogé par «Le Figaro» sur sa volonté de réconcilier les mémoires, dans ce contexte précis, le président français, s'est dit, au contraire convaincu de la réciprocité de la démarche. «Je crois au contraire que cette volonté est très largement partagée, notamment par le président Tebboune», a-t-il déclaré dans l'entretien publié, hier. Mais, Macron ne perd pas de vue qu'en Algérie, il y a «quelques résistances» avec lesquelles, «il est vrai», a-t-il soutenu, le président Abdelmadjid Tebboune «doit compter». L'occasion pour l'un des journalistes d'enchaîner avec une question sur «ce ministre qui a déclaré que la France était l'ennemi traditionnel et éternel des Algériens ?». La réponse d'Emmanuel Macron fut courte et catégorique. «Évidemment, c'est inacceptable», a qualifié le locataire du palais de l'Élysée. Avant de recadrer le débat en essayant d'extirper tout ce qui a trait à la mémoire de sa coquille étroite d'histoire commune entre l'Algérie et la France. «Mais ne vous y trompez pas », souligne Macron,



car, a-t-il expliqué, «derrière le sujet franco-algérien il y a d'abord un sujet franco-français». «Au fond, nous n'avons pas réconcilié les mémoires fracturées ni construit un discours national homogène. J'ai été parfois caricaturé, attaqué, sur ces questions, mais c'est un sujet essentiel», a-t-il affirmé, estimant que «la mémoire fracturée, c'est celle des pieds-noirs, celle des harkis, celle des appelés du contingent, celle des militaires français, celle des Algériens venus ensuite en France, celle des enfants de cette migration, celle des binationaux...». Pour lui, «toutes ces mémoires

cohabitent sur notre sol et vivent dans un même pays dont elles partagent le projet national» et «il faut les réconcilier». Quant à sa conviction de la manière avec laquelle il traitera la relation algéro-française, Emmanuel Macron ne change pas de discours. Il reste dans «son» juste milieu qui ne plaide ni pour les excuses, ni pour l'oubli total. «Je ne suis ni dans la repentance ni dans le déni. Je crois dans une politique de la reconnaissance qui rend notre nation plus forte», a-t-il conclu. Ce qu'il faut retenir, pourtant, de la réponse du chef de l'Etat français, aux propos de

Hachemi Djaâboub, c'est qu'il ne s'est pas étalé sur ce qui pourrait enfoncer encore plus «le froid» qui caractérise la relation Alger-Paris depuis quelques semaines déjà. En faisant allusion aux «résistances» avec lesquelles Tebboune devra compter, Macron cible toutes les parties du courant conservateur en Algérie, qui veulent que l'Etat se tourne carrément vers d'autres partenaires et tourner définitivement le dos à la France dont elles voient toujours «l'ennemi», même après près de 60 ans d'indépendance.

Aïssa Moussi

PRODUITS AGRICOLES DE LARGE CONSOMMATION

Hamdani dénonce la spéculation et prévoit la stabilisation des prix

Le ministre de l'Agriculture, Abdelhamid Hamdani, a dénoncé, hier à Alger, la spéculation sur certains produits de large consommation, notamment la pomme de terre, en prévoyant la stabilisation des prix dans les jours qui suivent grâce à l'entrée sur le marché des produits de saison. Lors d'une visite inopinée à un point de vente direct implanté à Bab El Oued (au centre de la capitale), le ministre a déploré la spéculation dont ont fait l'objet certains produits agricoles de large consommation, à l'instar de la pomme de terre, ne trouvant aucune justification à la hausse du prix de ce produit, ni même les intempéries qu'a connues le pays au cours du week-end dernier. M. Hamdani a assuré que son département ne cessera d'intervenir en approvisionnant le marché, notamment avec des opérations de déstockages comme celle effectuée dimanche sur la pomme de terre, dans le but de «casser la spéculation» qui est, selon lui, «un fléau que chacun doit combattre à son niveau». Il a rappelé que son département avait annoncé qu'il allait intervenir en cas de perturbation dans l'approvisionnement du marché en certaines denrées afin de l'«équilibrer» et assurer la stabilisation des prix, que ce soit concernant la pomme de terre, les viandes blanches ou tout autre produit. M. Hamdani a tenu, en outre, à indiquer que le ministère de l'Agriculture a ouvert plus de 500 points de vente directs à travers l'ensemble du territoire national dans le but d'assurer aux citoyens «des produits de qualité appréciable à des prix accessibles», en plus de la mise en place d'une plateforme numérique, en l'occurrence «El Firna» afin qu'ils puissent localiser ces points de vente. Le ministre a prévu, de plus, qu'à la faveur de l'entrée sur le marché de produits de saison, tels que la pomme de terre, et la poursuite des actions de régulation entreprises par son département, «le marché se stabilisera dans les jours qui suivent».

APS

DEUX MINISTRES ALGÉRIENS DE SOUVERAINETÉ HIER EN LIBYE

Reconstruire l'Etat Libyen

Le ministre algérien des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a effectué hier une visite en Libye, accompagné de son collègue le ministre de l'Intérieur, Kamel Beldjoud et d'une délégation de haut niveau. Signe de très bonnes relations avec le pays voisin et son gouvernement de transition, ce déplacement de deux ministres de souveraineté algériens en terre libyenne confirme l'intention d'Alger et de Tripoli de consolider le front contre l'ingérence par le renforcement de leur coopération pour la reconstruction de l'Etat libyen.

Après les premiers gestes d'une coopération technique d'urgence pour le rétablissement du courant électrique dans plusieurs villes maliennes, en plus de nombreuses opérations de solidarité à l'endroit du peuple libyen qui sort enfin de la guerre civile, Alger a dépêché deux ministres de souveraineté accompagnés de hauts cadres de l'Etat pour un examen des priorités dans le cadre des échanges bilatéraux : «Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum effectuée ce lundi, en compagnie du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, une visite de travail en Libye, dans le cadre de la promotion des relations bilatérales et du soutien des parties libyennes face aux défis actuels» annonçait hier l'APS repre-

nant un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

DE L'ADMINISTRATION

Ainsi, pour les observateurs avertis, le binôme Affaires étrangères-Intérieur renseigne sur la priorité des deux parties qui consiste en la remise sur pied de l'Etat libyen secoué par des années de conflits armés entre différentes factions dont certaines soutenues par des pays étrangers. C'est donc sur la base de la feuille de route de la Conférence de Berlin que le processus de règlement politique de la crise libyenne est en cours. Après l'avènement d'un cessez-le-feu, en faveur duquel l'Algérie a fourni des efforts permanents de médiation, un Conseil présidentiel de Libye confié à Mohammed El Menfia a été en février suivi du gouvernement d'Union nationale de Abdulhamid Dbeibeh installé le 10 mars dernier sous la houlette de l'ONU. Il faut à présent restaurer l'administration pour mieux préparer les élections générales prévues pour le 24 décembre prochain toujours selon la feuille de route pour la réconciliation et le retour de la stabilité dans une Libye une et indivisible.

SÉCURITÉ ET ÉCONOMIE

Si rien n'a encore filtré à l'heure où nous mettons sous presse au sujet de cette visite, on peut s'attendre à une

avancée pratique dans différents domaines tels que la réorganisation administrative, la coopération dans le secteur juridique sans oublier le soutien diplomatique algérien à travers la prise en charge de certains dossiers techniques pour préparer une nouvelle place au sein des instances internationales à la Libye Nouvelle réunifiée et plus démocratique.

Sur le plan sécuritaire, des perspectives de formation pour l'encadrement de la police libyenne par des experts algériens participent d'un large processus où même l'Armée unifiée de Libye attend d'Alger un accompagnement pour sa restructuration républicaine au service de toute la Patrie tandis que le processus d'exclusion des mercenaires étrangers et du démantèlement des milices paramilitaires est en cours. En ce qui concerne le secteur pétrolier, le nouveau pouvoir libyen aurait sollicité à plusieurs reprises l'Algérie pour un appui en matière de management et d'encadrement technique. Enfin, la circulation des produits commerciaux entre les deux pays devrait aussi faire l'objet d'accords spécifiques en attendant la redéfinition stratégique des zones franches. Vaste programme de coopération entre l'Algérie et la Libye pour reconstruire l'Etat en vue de rebâtir le pays.

Nordine Mzala

RÉUNION DE RACHAD EN TURQUIE

L'ambassade turque en Algérie dément

L'ambassade de Turquie a démenti dimanche dernier dans un communiqué rendu public tout prétendu soutien de son pays au mouvement Rachad (interdit en Algérie) estimant qu'il s'agit d'une propagande mensongère visant à porter atteinte aux vieilles relations entre Alger et Ankara.

Le communiqué a ajouté qu'il s'agit d'allégations et de fausses rumeurs qui ne reflètent nullement la vérité. «Les allégations selon lesquelles la Turquie s'efforce d'interférer sur la scène politique algérienne et qu'elle aurait agi en faveur de certains éléments ne reflètent nullement la vérité. Ces allégations cherchent à porter atteinte aux relations entre les deux pays, amis et frères» indique le communiqué de l'ambassade. Pour la représentation turque en Algérie, les auteurs de cette propagande mensongère et de ces fausses rumeurs «visent à brouiller l'évolution des relations chaleureuses et amicales entre la Turquie et l'Algérie» ne tiennent pas compte de la profondeur des liens fraternels entre les deux pays. L'ambassade turque a indiqué hier à un quotidien francophone qu'aucun membre du mouvement Rachad «n'est entré en Turquie depuis août 2020». Et c'est ce qui est absolument faux puisque le porte-parole de Rachad Larbi Zitout a séjourné l'été dernier durant plus d'un mois à la station balnéaire Antalya. Les vidéos le montrant en train d'haranguer les citoyens algériens depuis cette station balnéaire sont pourtant visibles sur les réseaux sociaux. Comment l'ambassade turque a-t-elle pu ignorer ces informations ? A-t-elle tenté de cacher la vérité en stipulant qu'à partir du mois d'août aucune personne appartenant à ce mouvement n'est entrée en territoire turc. Et pourquoi a-t-elle zappé sciemment les mois de juin et juillet ? Des responsables de Rachad et des officiels turcs sont passés dans les villes d'Istanbul et Antalya. Selon eux ces rencontres avaient pour objectif d'apporter un soutien logistique au mouvement islamiste afin qu'il puisse «contrôler la rue en Algérie». L'ambassade turque a réagi par rapport aux informations faisant état d'une rencontre en Turquie de responsables de Rachad et des officiels turcs dans les villes d'Istanbul et Antalya. Selon ces médias, ces réunions avaient pour objectif d'apporter un soutien logistique au mouvement islamiste afin qu'il



puisse «contrôler la rue en Algérie». Récemment, le procureur près le tribunal d'Alger a pointé du doigt le mouvement politique Rachad qui se retrouve au milieu d'une affaire de «financement d'activités subversives».

UN ANCIEN REPENTI VEND LA MÈCHE

Les investigations des services de sécurité qui ont pris l'affaire en main ont conclu à des ramifications de certaines parties turques dans le financement et la gestion du mouvement Rachad. Après plusieurs mois d'investigations secrètes sur les activités du dénommé (M.A) et la collecte de preuves suffisantes contre lui, il a été arrêté

en date du 28 février 2021 et présenté par nos services. Une fois confronté aux preuves techniques, il a reconnu tous les faits, selon le communiqué. Selon le même texte, «le mis en cause est poursuivi pour appartenance à un groupe terroriste visant la sécurité et l'unité nationales, financement d'un groupe terroriste, faux et usage de faux, usage d'un nom d'un tiers dans des circonstances qui ont déterminé l'inscription d'une condamnation au casier judiciaire et blanchiment d'argent dans le cadre d'une bande criminelle organisée». Il s'agit en effet de l'affaire du dénommé (M.A) qui utilisait des documents falsifiés pour retirer des pièces d'identité, des documents de

voyages. Il a également créé des sociétés qui lui ont permis de bâtir un réseau de financement d'activités subversives à travers le mouvement Rachad selon le communiqué du procureur de la République. La même source ajoute que parmi les commanditaires, figure le nom du dénommé Zitout Mohamed Larbi au sujet duquel les investigations ont prouvé plusieurs rencontres avec le dénommé (M.A) dans des pays voisins où il a reçu des sommes importantes utilisées sous le couvert des sociétés pour le financement des activités secrètes du mouvement Rachad, notamment la location de biens pour abriter les réunions dudit mouvement. «L'activité commerciale du dénommé (M.A) consistait dans l'importation et l'exportation de pièces détachées des imprimantes et d'achat et de vente de véhicules. Une société créée et financée par les fonds versés par Zitout Mohamed Larbi à travers un pays du voisinage d'un montant global de plus de 50 000 dollars, une somme qui a été introduite sur le territoire national par des trafiquants activant au niveau des zones frontalières» détaille le communiqué. Et d'ajouter : «Certains bénéfices ont été transférés vers les comptes personnels de Zitout Mohamed Larbi par d'autres intermédiaires, dont certains de nationalité étrangère, avec lesquels il a pris contact via les réseaux sociaux». Rachad se fait financer dans des conditions occultes par le biais d'une fondation appelée Karma basée SVP à Genève en Suisse. Des financements que leur procure une avocate égyptienne opposante au régime Al-Sissi, mais proche du Qatar et les relais de l'AKP d'Erdogan en Turquie. Pour subvenir à leurs besoins, les lobbys qataris et turcs leur ont dédié d'autres financements par le biais de la Chaîne El-Shark, basée en Turquie et utilisée par les Frères musulmans égyptiens dans leur guerre contre le président égyptien Al Sissi.

Mahmoud Tadjer

COUR D'ALGER

Fodil Boumala acquitté

Le journaliste Fodil Boumala a été acquitté par la cour d'Alger avec restitution des objets saisis lors de sa comparution hier devant le juge du tribunal d'Alger. Le procureur de la chambre pénale près la cour d'Alger avait requis hier 2 ans d'emprisonnement et 100 000 DA d'amende à l'encontre de Fodil Boumala pour atteinte à l'unité nationale et faits susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national. Le verdict est attendu pour le 19 avril. Auparavant, le tribunal correctionnel de Dar-El-Beida l'avait condamné, le 15 octobre dernier, à verser une amende de 50 000 DA pour «incitation à regroupement non armé» et disculpé des griefs d'«outrage à corps constitués» et de faits susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national avec restitution à l'accusé des objets saisis. Le 8 octobre 2020, la même juridiction avait requis deux ans de prison ferme et une amende de 100 000 DA à l'encontre de Fodil Boumala pour les mêmes chefs d'inculpation. La cour d'Alger avait requis en appel, le 8 décembre dernier, deux ans de prison ferme et une amende de 100 000 DA à l'encontre de Fodil Boumala pour atteinte à l'unité nationale et faits susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national.

COUR DE TIPASA

Le procès de Karim Tabbou renvoyé au 28 juin

Le procès en appel de Karim Tabbou est renvoyé au 28 juin 2021 alors qu'il était initialement programmé pour le 19 avril à la cour de Tipasa. Pour rappel, le verdict a été rendu public le 7 décembre 2020, dans le procès de Karim Tabbou. Le procureur avait requis l'application de la loi sur les demandes de la défense et avait requis 3 ans de prison ferme assortis d'une amende de 100 000 DA et saisie de tous les objets confisqués le 30 novembre 2020 lors de son procès au tribunal de Koléa.

LE VERDICT DU PROCÈS DE SAÏD DJABELKHIR ATTENDU JEUDI PROCHAIN

Plusieurs personnalités appellent à la non-condamnation de la liberté de conscience

Une pétition signée par plusieurs personnalités publiques a été rendue publique hier pour dénoncer un procès intenté contre un penseur, de surcroît un spécialiste de la char'ia islamique à la veille de l'annonce du verdict du procès de Saïd Djabelkhir, attendu jeudi prochain. En effet, plusieurs personnalités publiques incluant des universitaires, journalistes et autres associations de défense des droits de l'homme ont publié une déclaration intitulée «Non à la condamnation de la liberté de conscience !», en guise de soutien au chercheur en islam. «Ce jeudi 22 avril 2021, le tribunal de Sidi M'hamed rendra son verdict sur le procès de l'islamologue Saïd Djabelkhir, scandaleusement poursuivi pour atteinte à la religion et aux préceptes de l'islam», suite à une plainte d'un enseignant universitaire informaticien, appuyée par cinq avocats qui se sont constitués de surcroît comme partie civile. Ce procès revêt la vieille soutane des procès de l'Inquisition quand des savants sont conduits au bûcher pour leur faire expier leurs idées hérétiques. «L'acceptation par



la justice de ce procès est en soi une prise de position hostile à l'islamologue. Elle trahit la volonté du pouvoir politique, auquel la justice est entièrement assujettie, de faire taire

un libre penseur dont les réflexions et interventions publiques sont aux antipodes des propagandistes zélés d'une lecture rigoriste et obscurantiste des textes religieux, à l'ombre de laquelle se dissémine insidieusement le poison mortel de l'idéologie wahhabite» indique le texte. Derrière ce procès moyenâgeux, se cache une politique de mise à mort de la liberté de conscience et de toute pensée rationnelle pouvant contribuer à la formation de l'esprit critique du citoyen. «La suppression du droit à la liberté de conscience dans la nouvelle Constitution imposée au peuple le 1er novembre 2020, trouve sa traduction immédiate dans cette cabale politico-judiciaire menée contre Saïd Djabelkhir, mais aussi contre toute personne mettant en cause l'idéologie officielle du régime». Les signataires de ce texte dénoncent fermement cette dangereuse escalade contre les libres penseurs et mettent en garde le pouvoir contre toute condamnation, à travers l'instrumentalisation de la justice, pouvant atteindre, même symboliquement, l'islamologue Saïd Djabelkhir.

CAMPAGNE
NATIONALE DE
SENSIBILISATION
ANTI-COVID

Appel à un partenariat avec la société civile

Un appel à un partenariat avec les organisations de la société civile, pour la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation sur les gestes barrières pour contenir la propagation de la pandémie du Covid-19 en Algérie, a été lancé par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, la Délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie et le Programme des Nations unies pour le Développement en Algérie (Pnud), a indiqué hier un communiqué du Pnud. Cette initiative entre dans le cadre du projet de «Réponse solidaire européenne au Covid-19 en Algérie», financé par l'UE avec un montant de 43 millions d'euros, précise la même source, ajoutant que le partenariat avec les Organisations de la société civile se fera sous forme d'«appui financier à la mise en œuvre d'activités de sensibilisation de la population sur le maintien des mesures de distanciation physique et des gestes barrières de prévention contre la propagation de la maladie». Cet appel est «ouvert aux Associations nationales et de wilaya disposant d'adhérents, de moyens et d'expérience sur le terrain pour mener des campagnes de sensibilisation auprès de leurs populations cibles», indique le communiqué, relevant que «les associations dont les propositions d'actions sont retenues comme éligibles à une subvention, seront liées contractuellement avec le Pnud par le biais d'une convention de financement qui fixera leurs obligations».

A cet effet, la même source précise que «le cahier des charges et les documents de l'appel à partenariat sont accessibles à travers le lien https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=77410 ». Pour rappel, le projet de «Réponse solidaire européenne au Covid-19 en Algérie», signé en décembre dernier, est destiné à «soutenir l'effort du gouvernement algérien pour enrayer la propagation de la pandémie du Covid-19 dans le pays et en atténuer les effets».

UNE CHARTE SUR L'ÉCONOMIE DE L'EAU PRÉSENTÉE AUJOURD'HUI

Des mesures répressives contre le gaspillage

Au stress hydrique dont souffre le pays depuis des lustres conjugué au déficit de pluviométrie qui s'est accentué ces dernières années, s'ajoute le gaspillage de l'eau devenu monnaie courante. Une situation qui va entraîner la hausse du prix de cette ressource vitale.

Hier, le ministre des Ressources en eau, Mustapha-Kamel Mihoubi, qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne est revenu longuement sur cette situation qui perdure en dépit «des investissements colossaux» consentis. Sur le volet du gaspillage de l'eau, M. Mihoubi a souligné l'intérêt d'un travail de communication et de sensibilisation des citoyens, notamment via l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (Agire) et l'implication d'autres ministères. Dans ce cadre, il a fait savoir qu'une charte sur l'économie de l'eau sera présentée ce mardi (aujourd'hui, Ndlr) puis transmise à l'ensemble des secteurs pour faire l'objet d'actions concrètes. Au terme de ce travail de sensibilisation, il pourrait être instauré un système répressif contre le gaspillage de l'eau, notamment au niveau des piquages illicites. S'agissant du prix de la ressource hydrique, le ministre a évoqué une possible augmentation, «pas dans l'immédiat», pour la part consacrée à la tranche économique (industrie). «Nous avons consenti des sommes d'investissement colossales dans les projets, je pense qu'il est temps de revoir cette tarification», a-t-il estimé, assurant que pour les citoyens, l'augmentation des prix n'est pas envisagée. Il a souligné, dans ce sens, que la subvention de l'Etat ne sera supprimée qu'après avoir atteint un niveau élevé de performance dans la qua-



lité de service en matière d'alimentation d'eau potable.

DÉFICIT NATIONAL DE PLUVIOMÉTRIE

Le ministre a en outre affirmé que l'Algérie a connu un déficit en pluviométrie compris entre 20 et 30 % sur les trois dernières années, ce qui rend le dessalement d'eau de mer une option «inconcevable». Il a fait savoir que l'en-

semble des régions du pays ont connu un déficit de pluviométrie depuis l'année dernière à l'exception de la région Est qui a connu un surplus de 2 %. Concernant le taux de remplissage des barrages, le ministre a indiqué que pour l'Ouest, ce taux est de 28 %, 21 % pour le Centre, 28 % pour le Chelif et 67 % pour l'Est, soit un taux de remplissage national autour de 44 %. «Cela nous amène à revoir notre

stratégie en matière d'organisation de la ressource et ne pas se contenter des ressources conventionnelles, à savoir les eaux de surface, en s'orientant vers les eaux non conventionnelles», a-t-il insisté. Le ministre a ainsi plaidé pour la mobilisation des moyens nécessaires et le redoublement des efforts en matière de réalisation de stations de dessalement d'eau de mer (SDEM). Les perspectives de la stratégie du secteur incluent le doublement du nombre de SDEM et parvenir à l'horizon 2030 à 2 milliards de m³ de production d'eau non conventionnelle, a-t-il fait savoir, évoquant aussi la possibilité de l'extension des capacités de certaines stations existantes. A titre d'exemple, les capacités de la station d'El Hamma (Alger) devraient être renforcées prochainement pour atteindre

240 000 m³/jour contre 200 000 m³/jour actuellement. A présent, le pays compte 11 SDEM produisant 2,1 millions de m³/jour, soit près de 770 millions de m³/an. Concernant le financement des nouveaux projets de SDEM,

M. Mihoubi a souligné qu'il se fera selon de nouveaux modes de montage financiers. «Un Comité interministériel regroupant les représentants des ministères des Ressources en eau et de l'Energie ainsi que des experts, travaille actuellement sur des nouvelles formules de financement, vu que l'ancienne formule n'était pas aussi probante», a-t-il déclaré. **M. S.**

SEAAL

Vers la non-reconduction du contrat avec le partenaire français

Le contrat avec le partenaire français assurant la gestion déléguée de l'eau dans les villes d'Alger et Tipasa à travers la société SEAAL, qui arrive à terme en août prochain, pourrait ne pas être reconduit, a indiqué M. Mustapha Kamel Mihoubi, lors de son passage à la Chaîne 3. «Le partenaire français a failli à ses engagements, notamment dans le cadre de son troisième contrat, puisqu'il n'y a pas eu d'efforts en matière de lutte contre les fuites», a déploré M. Mihoubi avant de souligner que la SEAAL (Société des eaux et de l'assainissement d'Alger) n'a pas mis les moyens nécessaires pour évaluer et résorber le phénomène des fuites d'eau qui représente le «maillon

faible» de cette société créée en 2006. «Il n'y a pas eu d'actions que récemment. C'est l'un des points qui n'ont pas été pris en charge», affirme M. Mihoubi. Pour appuyer ce constat, le ministère des Ressources en eau a engagé deux audits, sur la base desquels il va trancher sur la reconduction ou non du contrat avec le partenaire français. «Le contrat est en vigueur et les engagements doivent être respectés, nous verrons à la fin du contrat s'il sera reconduit ou non. (...) Mais je pense que pour le contrat III, il y a eu des irrégularités en matière de gestion. La SEAAL a géré quand la ressource a été abondante mais dans le contexte actuel de déficit, il y a un effort supplémentai-

re à faire », a-t-il déclaré. En sus, le mode de montage actuel du contrat «ne répond pas aux exigences actuelles» et doit être revu, ajoute le ministre. Détenu respectivement par l'Algérienne des eaux (70%), l'Office national de l'Assainissement (30%), la SEAAL est gérée par le groupe international Suez depuis sa création en 2006 à travers trois contrats. Le dernier contrat a été signé en 2018 pour une durée de trois ans, et il porte sur la performance des services de l'eau et de l'assainissement d'Alger et de Tipasa et l'accompagnement des deux opérateurs nationaux (ADE et ONA) dans l'acquisition de savoir-faire métier. **R. N.**

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR RÉPOND AU MÉCONTENTEMENT DES HABITANTS DE L'AHAGGAR:

«Aucun changement dans les frontières territoriales»

Le ministère de l'Intérieur a réagi dimanche dernier à travers un communiqué laconique dans lequel il répond à la grogne des habitants de l'Ahaggar qui manifestent depuis quelques jours pour montrer leur mécontentement à la suite du dernier découpage qui a amputé leur territoire de larges parcelles de terrain très riches en ressources minières. Selon Beldjoud, la création des dix nouvelles wilayas «n'a entraîné aucun changement dans les frontières territoriales», rappelant que la loi relative à l'organisation

territoriale du pays demeure en vigueur. «Suite à ce qui été relayé récemment au sujet de prétendus changements introduits dans les frontières territoriales de certaines wilayas du Sud, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire rappelle que la loi n°19-12 du

11 décembre 2019 modifiant et complétant la loi n° 84-09 du 04 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays, demeure toujours en vigueur et ce en appli-

cation des dispositions de l'article 139 de la Constitution», précise le communiqué. Le nouveau découpage a suscité une vague d'indignation auprès des Touaregs et notables de l'Ahaggar qui ont investi les rues de Tazrouk, pour dénoncer la nouvelle carte territoriale dessinée par le gouvernement. Selon les manifestants, toutes les régions stratégiques de la wilaya de Tamanrasset ont été concédées à Djanet et Illizi. Le nouveau découpage administratif est soumis exclusivement aux dispositions de l'article 139 de la

Constitution a rappelé le ministère de l'Intérieur. A rappeler qu'un décret exécutif n° 21-128 du 29 mars 2021, modifiant et complétant le décret n° 84-365 du

1er décembre 1984 fixant la composition, la consistance et les limites territoriales des communes, a été publié dans le Journal officiel. Les wilayas concernées sont: Timimoune, Bordj-Badji-Mokhtar, Ouled-Djellal, Béni-Abbès, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El Meghaïer et El Menia.

M. T.

TEBBOUNE ÉVOQUE LE RETOUR À L'IMPORTATION DES VÉHICULES NEUFS Oui, mais à des conditions !

Le sujet de l'importation des véhicules neufs n'est plus l'apanage des concessionnaires automobiles ou alors du ministère de l'Industrie. La question s'est invitée au plus haut niveau et a été débattue lors du dernier Conseil des ministres présidé avant-hier soir par le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune.

En effet, après avoir écouté un exposé présenté par le ministre de l'Industrie sur le projet de décret exécutif portant amendement du décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, le président Tebboune qui a présidé le Conseil des ministres, a mis en avant deux points techniques essentiels pour le retour à cette activité. Selon le président de la République, il s'agit d'aller vers moins de véhicules diesel, pour des considérations écologiques, et de limiter les importations aux véhicules dont la cylindrée ne dépasserait pas 1.6 litre. Le président a ainsi mis en avant la nécessité de prendre en considération les normes de sécurité environnementale et les exigences de l'approvisionnement du marché national de carburant, en vue de rationaliser l'importation des véhicules neufs. Le président Tebboune a également insisté sur «la cylindrée du moteur des véhicules importés par les concessionnaires et qui ne doit pas dépasser 1,6 litre, les particuliers pouvant importer librement les véhicules dont la cylindrée est supérieure à 1.6 litre». Tebboune a également ordonné l'«affectation d'un quota de 15% du total des véhicules importés aux véhicules électriques, à condition de réduire au minimum des véhicules diesel». Autrement, il est question, d'après le prési-



dent, de la nécessité d'adopter une approche alliant simplification et efficacité en matière d'importation par les concessionnaires des véhicules neufs et d'œuvrer à la lutte contre la fraude et l'escroquerie dans les conditions fixant l'exercice de cette activité. lit-on dans un communiqué ayant sanctionné la rencontre. Par ailleurs et concernant le projet d'amendement du décret exécutif portant conditions et modalités d'octroi de l'autorisation de dédouane-

ment des chaînes et équipements de production rénovés dans le cadre d'activités de production de biens et service, le ministre de l'Industrie a demandé l'approfondissement du débat autour de ce projet en vue de le soumettre prochainement, précise le communiqué de la présidence de la République. Le dossier de l'importation des véhicules neufs ou celui du montage automobile localement continue de susciter les débats, tant au niveau populaire qu'au

niveau des officiels. Ce sujet est d'autant plus scruté que certains de ses acteurs, à savoir des opérateurs et des décideurs se sont retrouvés en prison après l'éclatement de scandale politico-financier en lien avec le financement de la campagne de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika. Depuis cet épisode, le dossier est traité avec des pinnettes et surtout avec beaucoup de tergiversations.

Hafid Mesbah

TRAITEMENT DU FLUX DE MARCHANDISES

Des facilitations douanières octroyées



Le Directeur général des douanes, Noureddine Khaldi, a indiqué depuis Oran, que ses services ont mis en place une série de mesures douanières pour faciliter le traitement du flux de marchandises et qui induiront plusieurs avantages fiscaux et opérationnels pour les opérateurs économiques.

Lors de sa rencontre avec les opérateurs économiques de la région de l'Ouest tenue au siège de la wilaya, au 2e jour de sa visite de travail et d'inspection à Oran, Khaldi a fait savoir que l'administration des douanes algériennes s'attelle à la mise en place de facilitations au profit des opérateurs économiques. Le but étant, a-t-il expliqué, d'assurer la mise à disposition de matières premières destinées au soutien de la production des entreprises algériennes à moindre coût, relever la compétitivité des produits algériens sur les marchés extérieurs et réduire les délais de transit des marchandises dans les ports.

Pour Khaldi, les services douaniers «appuient la concrétisation de ces dispositifs avec des mécanismes de communication durables et interactifs permettant de consulter en temps réel l'information douanière objective, de promouvoir son système informatique et de concrétiser le programme de numérisation des douanes algériennes». «Toutes ces mesures de facilitations sont accompagnées de mécanismes de contrôle en coordination avec les différents services compétents, à l'effet de préserver l'économie nationale de toutes formes de fraude et de contrebande», a relevé le même responsable.

R. E.

POUR ÉVITER LA PÉNURIE

Boulenouar propose l'accompagnement des agriculteurs

Pour satisfaire les besoins du marché et éviter la pénurie et la hausse des prix, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (Anca), Hadj Tahar Boulenouar, a mis l'accent hier à Alger, sur la nécessaire mise en place d'un plan national d'accompagnement des producteurs agricoles. Lors d'une conférence sur «la rationalisation de la consommation durant le mois de ramadhan», Boulenouar a précisé que «l'Algérie ne dispose pas actuellement d'un programme agricole à même de garantir la stabilité de l'approvisionnement, outre l'absence d'un plan national d'accompagnement des agriculteurs et producteurs des différents produits essentiels, à l'instar des viandes blanches». «L'absence de ce plan entraînera forcément une fluctuation des prix, si la demande est supérieure à l'offre pour une raison ou une autre», a-t-il souligné, considérant que «la stabilité de l'approvisionnement assurera certainement une stabilité des prix». Boulenouar, qui insiste sur l'impératif d'une stabilisation de la valeur de la monnaie nationale, considère qu'«on ne peut réaliser un développement économique et garantir la stabilité des prix sans veiller à la réévaluation du dinar». Dans ce sens, il a évoqué la flambée des prix des produits de consommation, notamment les légumes et les viandes blanches durant la première semaine de ramadhan, certains produits ayant enregistré des augmentations oscillant entre 60% et 80 %.

C'EST LA FAUTE À LA MÉTÉO

Cette hausse des prix est due, selon Boulenouar, aux mauvaises conditions climatiques qui ont empêché la récolte de la production, notamment la pomme de terre, d'où la perturbation dans l'approvisionnement des marchés de gros.

«Les prix seront revus à la baisse durant la deuxième semaine du mois sacré, notamment ceux des produits agricoles, vu



l'amélioration des conditions météorologiques», a-t-il rassuré. S'agissant de la disponibilité des produits agricoles durant le mois sacré, le président de l'Anca a indiqué que 300 000 tonnes de fruits et légumes et 25 000 tonnes de viandes rouges et blanches ont été commercialisées durant la première semaine. Près de 600 marchés de proximité et foires sont organisés durant le mois de ramadhan, à travers le territoire national en vue de permettre aux citoyens «d'acquérir plusieurs produits au prix d'usine», a ajouté Boulenouar. Concernant la hausse des prix des viandes, en dépit de l'autorisation de l'importation, le président de la Commission nationale des distributeurs des viandes, Merouane Khir, a expliqué ce phénomène par «l'absence de la concurrence» sur le marché, arguant que «les autorisations d'importation des viandes rouges congelées ont été accordées aux mêmes opérateurs économiques qui importent les bétails vivants». Pour sa part, le président de la Fédération algérienne des consommateurs (FAC), Zaki

Hariz, a souligné l'importance pour les pouvoirs publics de veiller à l'amélioration de la situation du marché, à travers l'adoption de mesures proactives et l'élaboration d'un plan prévisionnel de l'évolution de la demande par région et des moyens disponibles pour la satisfaire à partir de la production nationale. La rencontre a été ponctuée par l'annonce de deux campagnes nationales de sensibilisation au gaspillage et à la réduction de la consommation du sel et du sucre dans les produits alimentaires, organisées par ladite Association en coopération avec les Directions du commerce à travers le pays, et les organisations de protection du consommateur. Selon les chiffres avancés, l'Algérien consomme 42 kg de sucre par an, ce qui dépasse de loin la moyenne mondiale fixée à 25 kg /an. L'Association avait proposé au ministère du Commerce d'amener les producteurs de café à respecter une dose raisonnable du sucre ajouté, le taux ajouté actuellement étant de 7%, a-t-il fait savoir.

R. E.

VENTE DE DIFFÉRENTS PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

Ouverture d'un marché «Errahma» à Sidi Bel-Abbès

Les services de commerce de la wilaya de Sidi Bel-Abbes ont inauguré un marché de vente de divers produits de large consommation afin de réactiver les marchés en consentant une réduction des prix exceptionnellement durant la période de Ramadhan, a-t-on appris dimanche du directeur du commerce de wilaya Fouad Helaili.

Ce marché, dénommé «Errahma», qui avait ouvert ses portes le week-end au centre-ville de Sidi Bel-Abbes, a l'avantage de pratiquer des prix raisonnables pour différents produits de large consommation et ce, avec le concours de trois offices nationaux spécialisés dans la production des produits alimentaires à savoir, entre autres, les pâtes, les conserves, le lait et ses dérivés, en sus de la participation de plusieurs opérateurs économiques privés, spécialisés dans la production et vente de divers produits de consommation.

Deux espaces sont consacrés également pour abriter deux marchés dans la commune de Sidi Bel-Abbes, a souligné M. Helaili, précisant que tout un espace, dans le centre-ville, est réservé pour les fruits et légumes au prix de gros. Affirmant la disponibilité des différents produits agricoles de large consommation, le directeur du commerce de la wilaya de Sidi Bel-Abbes a ajouté qu'il sera procédé, dans les tout prochains jours, à l'ouverture d'une manifestation économique au niveau de la gare routière «Sogral» pour la vente de divers produits et marchandises et ce, en coordination avec l'administration des secteurs du commerce, de l'artisanat et des métiers. En



matière de contrôle durant le mois de Ramadhan, la direction du commerce de la wilaya de Sidi Bel-Abbes a mobilisé 120 brigades de contrôle dont 35 spécialisées dans les pratiques commerciales et 26 dans la qualité et la répression des fraudes, a révélé Fouad Helaili. Pour rappel, 670 interventions ont été enregistrées pour la période

du 1er au 13 avril dernier et se sont soldées par l'établissement de 120 procès verbaux de poursuites judiciaires et la proposition de trois fermetures de locaux commerciaux, de même qu'il a été procédé à la saisie d'une quantité de 1,2 tonne de produits alimentaires impropres à la consommation.

BLIDA

Vers la relance du projet de la maison de l'environnement

Le projet de la maison de l'environnement de la wilaya de Blida, à l'arrêt depuis 2015, sera relancé dans un délai n'excédant pas un mois, a-t-on appris dimanche auprès du responsable local du secteur. "Le chantier de ce projet, à l'arrêt après avoir atteint un taux d'avancement de 75%, sera relancé dans les prochaines semaines, après avoir bénéficié, en août dernier, d'une mesure de levée de gel du ministère de tutelle", a indiqué, à l'APS, le directeur de l'environnement, Wahid Tchachi. Il a ajouté que le chantier à l'arrêt depuis juillet 2015, pour cause de non respect de délai de réalisation, par l'entreprise en charge des travaux, ce qui a conduit à la résiliation de son contrat après plusieurs mises en demeure, "se trouve actuellement à la phase de levée des réserves concernant son cahier de charges et le chantier sera relancé au cours des prochaines semaines". Selon le même responsable, une enveloppe de 80 millions de DA a été affectée à la réalisation de cette maison de l'environnement, implantée dans la daïra d'Ouled Aïch. "Sa réception est attendue avant la fin de l'année en cours", a-t-il ajouté. Une fois opérationnelle, cette maison de l'environnement va



assurer après son rattachement à l'Institut national des formations environnementales, relevant du ministère de tutelle, la formation des différents acteurs et intervenants du secteur de l'environnement, dont les employés du Centre d'enfouissement technique des déchets (CET) et les associations, outre l'accompagnement des promoteurs des entreprises économiques en matière des normes environnementales, a-t-il

expliqué. Cette nouvelle structure constituera, également, un espace ouvert à tous les partenaires du secteur, en abritant différentes activités environnementales, dont des journées d'information thématiques et les ateliers organisés par des associations pour sensibiliser les écoliers et les étudiants sur l'impératif de s'impliquer dans la promotion de la culture environnementale.

RISQUES D'INCENDIES DES RÉCOLTES AGRICOLES

Poursuite de la campagne de sensibilisation à Adrar

La campagne de sensibilisation des agriculteurs sur les risques d'incendies des récoltes se poursuit à Adrar, à l'initiative de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), en coordination avec la direction générale de la Protection civile, a-t-on appris hier des responsables locaux de la Caisse. Amorcée au niveau de l'exploitation agricole relevant de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), la campagne en question vise la sensibilisation sur les risques encourus par les agriculteurs, surtout avec le lancement récemment de la campagne de moisson-battage, a indiqué le directeur de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), Abdelfatah Hamouda. Au programme de cette campagne, des journées de sensibilisation sur le terrain au profit des céréaliculteurs et des propriétaires de moissonneuses, en vue de leur faire connaître les principales mesures préventives et précautions à prendre avant et durant les opérations de moisson pour éviter les risques d'incendies sur leurs récoltes. L'occasion est aussi donnée aux agents de la Protection civile de leur expliquer les moyens d'extinction des incendies et les modes d'utilisation des équipements de lutte anti-incendie, a-t-il précisé. Dans le même cadre, la CNMA présente ses différents produits d'assurance destinés à la couverture des risques agricoles, notamment dans les exploitations de céréaliculture, tels que les incendies, la perte des rendements céréaliers sous-pivots et les risques liés aux réseaux d'irrigation. Ainsi, les agriculteurs sont invités à souscrire des assurances pour protéger leurs récoltes, revenus et investissements, à considérer la grande importance accordée par la Caisse à cette filière agricole stratégique et à ses professionnels, en application des programmes de l'Etat visant le renforcement de la sécurité alimentaire et l'amélioration et la préservation des productions agricoles, a souligné M. Hamouda. La CRMA d'Adrar a également procédé, durant cette campagne, à la distribution gratuite de moyens de lutte anti-incendie aux agriculteurs et propriétaires de moissonneuses affiliés à la Caisse, au titre de programmes d'accompagnement et de suivi de proximité arrêté par la direction générale de la CNMA.

EL-BAYADH

1 500 aides à l'habitat rural groupé

Quelque 1 500 aides ont été dégagées à l'habitat rural groupé dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de l'Habitat. 500 aides financières ont été allouées dans le cadre du programme sectoriel de l'exercice 2020 et 1.000 autres du programme annuel de 2021, a indiqué le service habitat rural et réhabilitation du cadre bâti à la direction de l'Habitat, précisant que la valeur de chaque aide est de 700 000 DA. La direction a lancé, en collaboration avec d'autres secteurs, y compris les daïras et communes, les procédures administratives portant sur le choix des terrains pour la réalisation de ces habitations rurales groupées réparties sur les 22 communes de la wilaya. Parmi ces procédures administratives figurent l'élaboration des permis de lotissements de ces habitations rurales, le lancement de l'élaboration des listes des postulants pour bénéficier de cette aide fournie par l'Etat. L'opération de distribution de ces aides sera lancée avant la fin de l'année en cours, a-t-on affirmé. A noter que la direction de l'Habitat de la wilaya a distribué, en 2018, plus de 2.000 décisions d'aides à l'habitat rural, dans le cadre d'un quota global dont la wilaya a bénéficié depuis cette date, estimé à 2 800 aides, en attendant la distribution d'autres aides après l'étude des dossiers des postulants. La direction précitée recense 22.000 demandes pour l'habitat rural, a-t-on signalé.

NAIMA ABABSA N'EST PLUS

Une icône nous quitte

Triste nouvelle que celle de la disparition de notre icône Naima Ababsa, de la grande et si belle lignée chaouia (et non moins Algérienne) des Ababsa. Musiciens de père en filles et repères incontournables du repère musical national et international. Naima donc en quelques traits soulignés de tristesse...



Perdre un artiste est toujours douloureux. Peut-être même un peu plus douloureux que le commun des mortels. Non point que la mort ne soit pas imposable à tous mais bon il y a ce petit je ne sais quoi en faveur des artistes. Naima Ababsa de la grande et belle lignée des Ababsa dont le papa Abdelhamid que Dieu ait son âme ; à l'origine sans doute de tout ce déclic et itinéraire remarquable de cette descendance. Hé oui car chez les Ababsa la musique est une belle histoire de famille perpétuée à travers les générations. Car ainsi va l'arbre généalogique et non la vocation.

Celle-ci pouvant ou «contaminer» toute la descendance ou épargner si l'on ose dire toute la smala. Le fait est que dans notre cas de figure, il n'y a que des figures emblématiques avec toute cette part de légende qui accompagne la condition artistique en général ; et à laquelle les Ababsa ne sauront échapper. Parce qu'une fois sous les néons et les lumières crues et ou blafardes de la gloriole, la gloire n'est pas très loin.

D'autant plus que le paternel et la maternelle réunis et avant les grands-parents ont déjà semé la fameuse graine sinon douada de l'art dans son acception la

plus élastique. Bref tout ceci pour dire qu'on ne sort pas tout à fait indemne d'un legs parental qui déploie ses ailes pour attirer toute la couvée dispersée et la ramener ainsi dans le sillage des aînés. Cette attirance fascinante et magnétique vers la berceuse des notes qui s'échappent des différents instruments dont elles maîtriseront tôt (et pour cause) les sonorités essentielles, avant de les assimiler comme des grandes et les transmettre au final autant au large public conquis que dans leur propre microcosme. En ce sens on ne peut séparer feue Naima de toute la grande tribu Ababsa dont l'influence du père et de la mère en particulier continue d'être atavique. Et Naima en tant qu'alliée naturelle des siens puisque produit familial estampillé Ababsa. Un patronyme devenu magique au fil du temps et des conquêtes spatiales sur différents terroirs et registres qui signent ainsi la diversité des registres investies. On n'omettra pas non plus de rappeler au bon souvenir de tous ses admirateurs et admiratrices (et il y en a), l'immensité de son talent qu'on reconnaissait d'instinct avant même que les notes ne quittent son palais. Il m'est arrivé aussi-suprême privilège et bonheur- de la voir, l'entendre et l'apprécier à sa juste compétence lors de

deux ou trois occasions ici et à Paris. On ne peut de fait échapper à l'emprise de sa voix au registre indolent et sobre qui laisse son empreinte car captivante sur l'auditoire. Pas de chichi non plus sur scène, juste cette présence naturelle d'une belle et charmante cantatrice dont la réputation a dépassé nos frontières. Autre trait singulier de Naima Ababsa et j'espère ne pas me tromper en m'avançant sur cet aspect : elle chante comme elle respire et qui plus est joue du piano (synthé) mieux que certains males autoproclamés virtuoses...Naima, elle, au-delà de toute sa classe de Chaouia et d'Algérienne lumineuse dans son port altier, est surtout une voix, une grande voix, de celle qui s'incruste à jamais dans les mémoires réputées pourtant si oubliées. Mais comment oublier une telle voix, un tel timbre, cette bonne bouille de femme épanouie bien dans son chant, son champ et son art. Qui vient d'être amputé de l'un de ses plus beaux fleurons. Et tout le monde de l'art est en deuil car il paraît difficile (pour le moins) de songer et de réaliser qu'une voix s'est définitivement tue et qu'on ne verra plus cette icône de la chanson majeure sous tous ses genres connus et reconnus. C'est triste.

Amar Zentar

PARUTION ANNONCÉE

«El Aqaid» de Abdelhamid Benbadis sera réédité

Une nouvelle édition du livre "El Aqaid" (croyances) du cheikh Abdelhamid Benbadis paraîtra "d'ici à la fin du mois d'avril ou début mai au plus tard", a annoncé jeudi le président du bureau de Constantine de l'Association des Oulémas musulmans algériens (AOMA), le Pr. Abdelaziz Chelli. Le nouvel ouvrage, traitant des croyances islamiques à travers le Coran et la Sunna, renfermera des explications "inédites" sur le sujet, fournies par un professeur du département du Coran et la Sunna de l'université des sciences islamiques Emir-abdelkader de Constantine, a précisé le même responsable à l'APS à la veille de la journée du savoir (16 avril).

La nouvelle édition, en phase finale d'impression, paraîtra au nom de la section d'El Khroub de l'Association des Oulémas musulmans algériens, a encore précisé le Pr. Chelli qui a mis l'accent sur l'importance de cet ouvrage qui devra apporter davantage d'éclaircissements et d'information sur les croyances islamiques du Cheikh Abdelhamid Benbadis, père du nationalisme algérien.

L'ouvrage sera distribué à titre gracieux aux associations, bibliothèques et établissements scolaires, a ajouté le président de l'Association locale des Oulémas musulmans algériens, précisant que cela s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour vulgariser les œuvres et les contributions du cheikh Benbadis, notamment parmi les jeunes générations. Le livre El Aqaid s'appuie sur des documents inédits sur le parcours, les activités et les pensées du fondateur de l'association des Oulémas musulmans algériens, a souligné le même responsable, précisant que l'ouvrage contient également de nouvelles données sur la vie de Abdelhamid Benbadis, une vie entièrement consacrée au service de la liberté, du progrès et de l'humanisme.

JOURNÉE DU SAVOIR

Coup d'envoi d'une caravane de livres

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendoudoua, a donné jeudi dernier à Alger, le coup d'envoi d'une caravane de livres à destination plusieurs wilayas à l'occasion de la journée nationale du savoir "Yaoum El ilm".

Le coup d'envoi a été donné à partir de la Bibliothèque nationale d'El Hamma en présence de plusieurs membres du gouvernement ainsi que des représentants d'institutions et établissements culturels. A cette occasion le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a, dans un discours lu en son nom par la ministre de la Culture et des Arts, souligné que cette "date est l'une des plus importantes dans la mémoire nationale" saluant le rôle de Cheikh Abdelhamid et de l'Association des Oulemas musulmans (...) dans la préservation de l'identité de la nation et de son patrimoine".

UNE ARTISTE, UNE VOIX

La reine tire sa révérence

L'artiste musicienne et chanteuse andalouse et de la variété algérienne, Naima Ababsa, décédée dimanche à Alger, à l'âge de 58 ans des suites d'une longue maladie, aura été une digne représentante de la chanson algérienne dans la diversité de ses genres, vouant sa vie à l'enrichissement et à la promotion de la Culture algérienne. Issue d'une famille d'artistes, Naima Ababsa a marqué la scène artistique algérienne par ses prestations remarquables en participant à plusieurs manifestations culturelles dédiées à la musique en Algérie et à l'étrangers, à l'instar des festivals, arabe de Djemila à

Sétif et Orientalys de Montréal, ainsi que plusieurs concerts comme celui de Bercy à Paris. Chanteuse et instrumentiste de renom, Naïma Ababsa excellait au piano et dans l'interprétation de chansons de son répertoire ainsi que d'autres issues de la variété algérienne dans ses différents registres qu'elle reprenait après les avoir enrichies et qu'elle se réservait d'interpréter particulièrement lors des fêtes familiales et autres cérémonies. Forgeant son immense succès à force de concerts et de tournées, la défunte était plus attirée par la scène que par les enregistrements de ses chansons dans les studios, favori-

sant ainsi le contact avec le public qui l'avait vite adoptée pour son savoir-faire et son métier d'artiste, un précieux héritage de son père, Abdelhamid Ababsa (1918-1998), icône de la chanson populaire et bédouine, qui a marqué la musique algérienne pendant près de 40 ans et qui, avec sa femme, également chanteuse dans un orchestre populaire, ont fondé une famille d'artistes, avec Fella sa sœur, devenue star internationale de la chanson, ses frères musiciens, Nadjib notamment, ou encore sa nièce Shérin qui a intégré son orchestre. "Ha Chaoui", "Li Bghak Bghih", "Ya Dzair", "Mazalni ala

didani" ou encore "Ya khti" et 18 chansons d'un Album de variétés, sorti en 2017, conçu dans les genres, naïli, assimi, tergui, sahraoui et bédoui dont "Hizia", célèbre chanson héritée de son père, sont quelques-uns des titres entonnés par la voix suave, présente et étoffée de la défunte inscrits dans le grand répertoire de la chanson algérienne. Fervente défenseuse de la chanson traditionnelle et populaire, Naïma Ababsa aura voué toute sa vie à l'enrichissement et à la promotion de la Culture algérienne, elle aura laissé un legs important que les jeunes générations pourront reprendre et méditer.

608 AFFAIRES CRIMINELLES TRAITÉES À BOUMERDÈS EN 2021 852 personnes arrêtées

Les différentes brigades de la police judiciaire, relevant de la sûreté de wilaya de Boumerdès ont traité 608 affaires, durant le premier trimestre de l'année 2021...

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, en milieu urbain, et dans le but de protéger les citoyens et leurs biens, les différentes brigades de la police judiciaire, relevant de la sûreté de wilaya de Boumerdès ont traité 608 affaires, durant le premier trimestre de l'année 2021, a indiqué le communiqué des mêmes services. « Ces affaires résolues ont permis l'arrestation de 852 individus, dont 763 majeurs de sexe masculin, 46 femmes, 32 mineurs, 11 majeurs de nationalité étrangère », a précisé le communiqué. D'après la même source, toutes ses affaires traitées concernaient les



crimes et délits contre les individus et les biens outre les crimes économiques, familiaux, cybernétiques, de drogues et de mœurs. Après avoir effectué toutes des démarches légales, à l'encontre des mis en cause, « ces derniers ont été présentés devant les autorités judiciaires compétente », a ajouté la même source. Parmi les suspects, 126 d'entre eux ont été mis en détention, 12 mis sous contrôle judiciaire, 78 suspects ont fait l'objet d'une citation directe, 20 autres ont été acquittés et 489 individus impliqués ont fait l'objet de dossiers judiciaires, a conclu la même source.

Samia Acher

EFFONDREMENT D'UN MUR À CHLEF

3 personnes blessées

L'unité secondaire de la protection civile d'Echorfa, dans la wilaya de Chlef est intervenue, suite à l'effondrement d'un mur nouvellement construit, a indiqué un communiqué de la protection civile. Le mur faisait 11 mètres de longueur et 2,8 mètres de hauteur, d'après la même source. Le mur en question est tombé du premier étage d'un immeuble sur deux véhicules touristiques, la première de marque Volkswagen Golf et l'autre un fourgon de type Renault Trafic, a ajouté le communiqué. L'incident a fait trois blessés, âgés entre 43 et 70 ans, a-t-on appris. Les victimes ont été évacuées, vers l'établissement public hospitalier (EPH) des sœurs Bedj à Chlef.

Samia. A.



IMMIGRATION CLANDESTINE À MOSTAGANEM

Le cadavre d'un jeune repêché



Les éléments de la protection civile ont repêché le cadavre d'un migrant clandestin, âgé de 30 ans, dans un état de décomposition très avancé, dans la plage de Ouillis, dans la commune de Ben Abdelmalek Ramdane, à l'est de Mostaganem, a affirmé la protection civile dans un communiqué.

D'après la même source, la victime pourrait être un des jeunes harraga qui sont portés disparus, recherché depuis dix jours, par la brigade des plongeurs de la protection civile, en collaboration avec les unités des gardes côtes de Mostaganem, qui ont annoncé une vaste opération de recherche dès la disparition du jeune, à savoir dans plages entre les côtes de Mostaganem et d'Oran, à la recherche de trois jeunes

hommes victimes de l'immigration clandestine, originaires de Chlef et Mostaganem, dans la nuit du 8 avril, embarqués sur un bateau de pêche branlant avec 13 migrants clandestins à bord. Les mêmes services ont sauvé huit jeunes, tandis que les corps de deux jeunes hommes ont été retrouvés à Tipasa.

Les recherches continuent pour retrouver les autres disparus sont en cours. Depuis le début du mois de ramadhan, c'est le troisième incident enregistré sur les côtes à l'ouest, après celui du jeune retrouvé mort sur la plage de Sidi Youcef, à Aïn Témouchent et un autre jeune qui a péri sur la plage de Sidi Abderrahmene, à Ténès.

Samia. A.

BOUIRA

Démantèlement d'un réseau de voleurs de bétail

Un réseau de voleurs de bétail, composé de huit membres et qui sévissait dans plusieurs régions rurales et montagneuses de l'est de Bouira, a été démantelé, a-t-on appris dimanche, des services de la gendarmerie nationale. Selon les mêmes sources, ce réseau a été démantelé suite à un minutieux travail d'enquête mené par les services de la gendarmerie nationale. "Une enquête a été enclenchée, il y a plus de 15 jours, suite à l'interception à Mzarir (Saharidj) d'un camion chargé de bétail volé à Iboudrarène (Tizi-Ouzou)", ont expliqué les mêmes sources. C'est grâce à la vigilance des citoyens et des éleveurs du village Mzarir et à l'intervention de la brigade de la gendarmerie nationale que le camion a été intercepté et les trois voleurs ont été arrêtés, a-t-on ajouté.

"Trois individus qui étaient à bord du camion ont été directement arrêtés et l'enquête nous a permis d'identifier, par la suite, le reste des membres de ce réseau et l'arrestation de cinq autres éléments", ont précisé les services de la gendarmerie nationale, ajoutant que les huit mis en cause ont été présentés devant la justice. Par ailleurs, des habitants de la municipalité de Guerrouma (Ouest de Bouira), se sont plaints ces derniers jours du climat d'insécurité et de la recrudescence des cas d'agressions et de vol de bétail que commet un groupe de malfaiteurs inconnus.

"Plusieurs citoyens ont été victimes d'agressions dont un homme âgé d'une soixantaine d'année est mort quelques jours après son agression par des inconnus", ont témoigné des jeunes habitants de Guerrouma. Des cas de vols de têtes ovines et bovines ont également été signalés ces derniers jours à Guerrouma, où les habitants interpellent les services de sécurité pour intervenir afin de mettre un terme à ce phénomène qui risque de prendre de l'ampleur.

TIPASA

Un fidèle meurt pendant la prière de Tarawih

Les éléments de la protection civile de Hadjout sont intervenus pour évacuer un fidèle, vers la morgue, à l'hôpital de Hadjout, suite à un malaise survenu, lors de la prière de tarawih, a indiqué un communiqué de la protection civile. L'intervention a eu lieu vers 21 heures, dans la mosquée de Assalem, à Tipasa. Par ailleurs un cas d'électrocution a également été enregistré à Tipasa. La victime est un jeune homme, qui a reçu une décharge électrique, dû à des fils qui se sont détachés d'un pylône, a-t-on appris de la même source. La victime qui souffre de brûlures dans les membres supérieurs du corps a été évacuée, en urgence vers l'hôpital.

S. A.

Qahwa fi goubli |

Histoire vraie

Dans quel monde vivons-nous mes frères ? Et vous mes sœurs y souscrivez-vous ? A qui ou à quoi ? Je ne sais pas moi, y a tellement de choses à dire redire et médire parfois qu'on ne sait plus où est la part des choses sinon les choses de la part... Bon j'y vais ou vous m'accordez encore un moratoire juste pour gérer le jeun et ne pas le laisser tromper notre faim... Mais rassurez-vous je ne vous laisserai pas languir davantage. D'autant plus que je vous sens si impatients de me prêter l'oreille, la bonne s'entend, juste pour un temps. Alors on y va wela vous n'êtes plus intéressés ? Ghlebkoumramdhan bien sûr. Allez raconter ça à d'autres tandis que je m'appête à donner ou le la ou ler coup d'envoi de mon post. C'est bien je vois

et constate non sans quelque motif de fierté que votre mise à jour est terminée. Récit donc pour vous féliciter de votre endurance...C'est un couple qui n'arrive pas à avoir d'enfants après moult consultations et examens cliniques restés infructueux. Réflexe naturel le couple songe donc à adopter un enfant. Ce sera chose faite après toutes les tracasseries administratives qu'on peut imaginer. L'enfant une adorable petite fille est entourée de la double affection du couple. Et puis la gamine a poussé toujours couvée sous le toit de sa providentielle famille quelque part dans une cité populaire à la périphérie de la capitale. L'adolescente est une vraie beauté et ses formes plus que naissantes commencent déjà à attirer la

convoitise des mâles. Elle arrête donc ses études et convole en « justes » noces avec un beggar...Réputé qui plus est sans domicile fixe. Qu'à cela ne tienne les parents adoptifs -de petites gens pourtant- lui offrent le gîte et le couvert. Jusqu'au jour où le couple hôte se fait expulser de son propre logement par la fille adoptive de connivence avec son beggar. Heureusement qu'il y a un bon dieu quelque part puisque les parents adoptifs mis dehors manu militari finissent par trouver un pied à terre quelque part où ils coulent actuellement leurs vieux jours. C'est triste tout de même de mordre la main qui vous donne à manger...

A. Zentar

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU
 Direction des ressources en eau de la wilaya de BLIDA
 N.I.F : 0905954993700

- **Intitulé de l'opération :** Réalisation de cinq (05) ouvrages de stockage à travers la wilaya de Blida.

- **Numéro de l'opération :** NL 5.341.4.262.109.16.01

- **Objet des travaux :** Réalisation des murs de clôture et aménagement des sites ouvrages de Stockage à travers la Wilaya de Blida en quatre (04) lots.

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 011/S.A.E.P/DREW/2021

Le présent appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé par la direction des ressources en eau de la Wilaya de BLIDA pour la Réalisation des murs de clôture et aménagement des sites ouvrages de Stockage à travers la Wilaya de Blida en quatre (04) lots.

L'appel est ouvert aux entreprises disposant un certificat de qualification et classification professionnelle au domaine de "hydraulique net, vifs principale ou secondaire dans la catégorie II et plus et ayant réalisé au minimum un (01) projet de même nature (réalisation des murs de clôture et aménagement des ouvrages hydrauliques) et justifiant un chiffre d'affaire moyen de trois (03) dernières années (2017-2018 -2019) supérieur ou égale à 15 000 000,00 DA.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction des ressources en eau de la wilaya de Blida, site à 102 route de Zabana- Blida.

Les offres du dossier de candidature, offre technique et offre financière seront déposés en deux exemplaires est constituées des pièces suivantes

1-DOSSIER DE CANDIDATURE : contient:

- 01 Déclaration de candidature remplie, signée, cacheté et datée par le soumissionnaire;
- 02 Déclaration de probité dûment remplie signée, cacheté et datée par la personne habilité;
- 03 Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie);
- 04 Les documents relatifs aux preuves habilitant les personnes à engager l'entreprise;
- 05 Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants;
- 06 Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie II et plus en cours de validité (copie);
- 07 Registre commerce électronique (copie);
- 08 Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage public des travaux de même nature (copie);
- 09 Les bilans comptables de l'entreprise pour les trois (03) dernières années (2017-2018 -2019) visés par les services des impôts (copie);
- 10 Liste des moyens humains justifiés par diplôme et affiliation CNAS;
- 11 Liste des moyens matériels valant justifiés par des cartes grises - allocation d'assurance, fiches de contrôle technique en cours de validité et les factures d'acquisition pour les équipements de production;

2-Offre technique : contient:

- 01 Déclaration à souscrire remplie, signée, cacheté et datée par le soumissionnaire;
- 02 Le présent cahier des charges rempli et signé portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »;
- 03 Une mémoire technique justificatif + Délai et planning prévisionnel des travaux

3-Offre Financière : abriter:

- 01 Lettre de soumission remplie, signée, cacheté et datée par le soumissionnaire;
- 02 Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie, signée, cacheté et datée;
- 03 Le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplie, signée, cacheté et datée;

Les soumissionnaires présenteront leur offre en deux exemplaires (original + copies) qui sera scindée en trois enveloppes (ENVELOPPE A) «dossier de candidatures» , (ENVELOPPE B) «offre technique» et (ENVELOPPE C) «offre financière» chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la référence de l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature ou technique ou financière selon le cas» , les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales
N°011/S.A.E.P/DREW/2021

Réalisation des murs de clôture et aménagement des sites ouvrages de Stockage à travers la Wilaya de Blida en quatre (04) lots .

«A ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Les offres émises par les soumissionnaires devront être déposées à la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Blida site 102 route de Zabana Blida et non envoyées par courrier postal

Le dépôt des offres est fixé au dernier jour correspondant au délai de préparation des offres fixé à quinze (15) jours compté à partir de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), sur la presse à diffusion national de 08 h 00 à 12 h 00.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour de dépôt des offres à 14 h 00 en présence de l'ensemble des soumissionnaires préalablement informés à l'adresse suivante :

Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Blida site 102 route de Zabana- Blida.

En cas où le jour de dépôt des offres coïnciderait avec un jour férié ou un Week End le dépôt des offres est prorogé jusqu' au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant trois (03) mois augmentés de la durée de préparation des offres à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le service contractant, s'il juge à propos, peut proroger la date limite de dépôt des offres

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 وزارة الأشغال العمومية والنقل
 MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
 DE LA WILAYA ADRAR
 Services d'exploitation et d'entretien des routes

مديرية الأشغال العمومية
 ولاية أدرار
 مصلحة استغلال وصيانة الطرق

MISE EN DEMEURE N°01

Vu le marché N°128/2018 du 27/08/2018.

Vu l'ODS de démarrage des travaux N°201/2018 du 31/12/2018 ..

Vu lalettre daté du 25/06/ 2019 Sous N° 1721/2019 de la Direction des travaux publics d'Adrar

Vu la lettre daté du 15/09/2019 Sous N° 2058/ 2019 de la Direction des travaux publics d'Adrar

Vu la lettre daté du 06/11/2019 Sous N° 2578/ 2019 de la Direction des travaux publics d'Adrar

Vu la lettre daté du 31/03/2021 Sous N° 814/ 2021 de la Direction des travaux publics d'Adrar

Vu que la société **SARL CHERTVX**; site au : cité colonel ammiroche N° 05 hassi messaoud w. Ourgia , titulaire du marché de travaux de : **Lot 02 : fourniture d'agrégat 0/3-3/8-8/15** n'a pas achevé la fourniture des quantités exigées, **est mise en demeure**, sous huitaine , à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans le B.O.M.O.P et/ou dans les quotidiens nationaux, et de procéder à achever la fourniture d'agrégat 0/3-3/8-8/15. Faut de quoi des mesures correctives prévues par la réglementation en vigueur , seront appliquées à l'encontre de l'entreprise, conformément à l'article n°10 du présent contrat.

CRÉSUS #620 DU MARDI 20 AVRIL 2021-ANEP 2116007185



LE NORD DU TCHAD

Plus de 300 rebelles et 5 militaires tués samedi

Le nord du Tchad est en proie à des affrontements et combats meurtriers entre l'armée tchadienne et les rebelles depuis plus d'une semaine.



L'armée tchadienne a affirmé hier avoir tué plus de 300 rebelles qui mènent une incursion depuis huit jours dans le nord du pays et perdu cinq militaires dans des combats samedi. Un groupe rebelle, le Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT), a lancé une offensive depuis ses bases arrières en Libye le 11 avril, jour de l'élection présidentielle pour laquelle le sortant Idriss Déby Itno, au pouvoir depuis 30 ans, est donné gagnant. «Côté ennemi, plus de 300 rebelles ont été neutralisés» samedi, a déclaré à l'AFP le général Azem Bermendoa Agouna, porte-parole de l'armée, déplorant: «cinq martyrs côté amis». Samedi, le

gouvernement avait affirmé que l'offensive rebelle, dans les provinces du Tibesti et du Kanem, avait «pris fin».

L'armée tchadienne a affirmé en effet avoir «complètement détruit», samedi, la colonne des rebelles, a assuré l'état-major dans un communiqué lu à la télévision nationale par son porte-parole, Azem Bermendoa Agouna. «Le ratissage continue pour récupérer les derniers fuyards», a-t-il ajouté, précisant qu'un bilan serait donné ultérieurement. Le général Bermendoa a également affirmé que 36 soldats ont été blessés dans les combats de samedi et que 150 rebelles ont été faits prisonniers, «dont trois responsables».

Par ailleurs, «24 véhicules ont été récupérés», a-t-il ajouté. «Le ratissage continue», a conclu le porte-parole. Le FACT a pour sa part affirmé dimanche dans un communiqué avoir «procédé à la libération de la région du Kanem», où se sont déroulés les combats de samedi.

UN GROUPE ARMÉ APPELLE À SOUTENIR LA RÉBELLION

La situation risque toutefois d'empirer. Un groupe armé tchadien composé de membres appartenant à l'ethnie du président Idriss Déby Itno a apporté dimanche son soutien verbal aux rebelles. «L'Union des forces de la Résistance (UFR) réitère son soutien sans faille à la coalition et au Président du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT)», le groupe à l'origine de la rébellion lancée le 11 avril pour déloger M. Déby, au pouvoir depuis 30 ans, «et leur demande de continuer les opérations militaires sans relâche jusqu'à ce que le dictateur abandonne le pouvoir», a indiqué dans un communiqué son porte-parole en exil Youssouf Hamid. «L'UFR lance un appel à toutes les forces vives de la nation (à) soutenir par leurs multiples apports l'action en cours pour bouter ce régime hors du Tchad», a-t-il ajouté. L'UFR avait fédéré la rébellion tchadienne lors d'une tentative de putsch en 2008, stoppée in extremis aux portes du palais présidentiel de N'Djamena grâce à l'appui de l'allié français.

En 2019, menée par Timan Erdimi, neveu du président Déby, elle avait de nouveau tenté une incursion dans le nord-est du Tchad, depuis la Libye, mais avait été décimée par des frappes aériennes françaises. L'UFR est composée essentiellement de Zaghawas, l'ethnie du président,

alors que le FACT, à l'origine de la rébellion lancée le 11 avril contre M. Déby, est à dominante gorane, une autre ethnie saharienne.

REPRISE DES COMBATS

Des combats ont repris dimanche en fin d'après-midi. Le président Idriss Déby a dirigé lui-même les opérations, selon des sources militaires. Le FACT a pour sa part affirmé dimanche dans un communiqué avoir «procédé à la libération de la région du Kanem». Dimanche, la capitale N'Djamena était calme. Les chars et nombreux militaires positionnés la veille à l'entrée nord de la ville n'y étaient plus. L'ambassade américaine à N'Djamena a ordonné samedi à son personnel non essentiel de quitter le Tchad, évoquant «la possibilité de violence dans la ville». Le Royaume-Uni a également recommandé à ses ressortissants de quitter le pays «dès que possible». «Nous appelons certaines missions diplomatiques à garder leur calme. La situation n'est pas préoccupante. La situation militaire est bien maîtrisée par l'armée tchadienne», a réagi dimanche le ministre des Affaires étrangères tchadien, Amine Abba Sidick. L'histoire du Tchad indépendant est ponctuée d'épisodes de rébellions armées venues du nord, de la Libye ou du Soudan voisin. Idriss Déby est lui-même arrivé au pouvoir en 1990 à la tête de forces rebelles ayant foncé sur N'Djamena. Dans le massif du Tibesti, frontalier avec la Libye, des rebelles affrontent régulièrement l'armée tchadienne. En février 2019, venus de Libye pour tenter de renverser le président Idriss Déby Itno, ils avaient été stoppés par des bombardements d'avions de combat français sur demande de N'Djamena.

R. I.

ARABIE SAOUDITE-IRAN

Téhéran et Riyad « dialoguent »

L'Iran a «toujours accueilli favorablement» le principe d'un dialogue avec l'Arabie saoudite, a déclaré hier un responsable iranien sans confirmer ou démentir des informations sur une réunion début avril entre ces deux pays rivaux. De telles discussions sont toujours «bénéfiques pour les peuples des deux pays et pour la paix et la stabilité régionales», a déclaré le porte-parole des Affaires étrangères à Téhéran, Saïd Khatibzadeh, lors d'une conférence de presse en ligne. Mais une rencontre a bel et bien eu lieu en...Irak. Des délégations de haut niveau d'Arabie saoudite et d'Iran se sont rencontrées à Bagdad en avril, ont indiqué d'ailleurs hier à l'AFP un responsable gouvernemental irakien et un diplomate occidental. Ces discussions sont restées secrètes jusqu'à ce que le journal britannique Financial Times en fasse état dans son édition de dimanche. Officiellement, Riyad a démenti leur tenue via sa presse étatique alors que Téhéran, de son côté, ne s'est pas prononcé, réaffirmant avoir «toujours accueilli favorablement» le principe d'un dialogue avec l'Arabie saoudite. Mais, le 9 avril, des hauts représentants des deux pays ont bel et bien entamé des discussions, qui se poursuivent par ailleurs à un niveau technique, a également confirmé à l'AFP Adel Bakawan, de l'Institut de recherches et d'études Méditerranée Moyen-Orient (iReMMO). Ce jour-là, les délégations à Bagdad étaient composées de personnages de haut rang au sein des deux appareils d'Etat, notamment le chef du ren-



seignement saoudien, Khalid ben Ali al-Humaidan, et des responsables mandatés par le secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale iranienne, Ali Chamkhani, a précisé le chercheur. L'Iran chiite et le royaume sunnite d'Arabie saoudite ont rompu leurs relations diplomatiques en 2016 et s'accusent régulièrement de déstabiliser le Moyen-Orient. Mais des discussions sont, dans le principe, toujours «bénéfiques». L'annonce de cette rencontre à Bagdad intervient alors que des discussions ont lieu à Vienne afin de tenter de remettre sur les rails l'accord international sur le nucléaire iranien, à la faveur du changement de locataire à la Maison-Blanche en janvier dernier. Les Etats-Unis

de Donald Trump -auquel a succédé Joe Biden- ont quitté avec fracas ce pacte en 2018, et rétabli une batterie de sanctions contre l'Iran. En réaction, Téhéran s'est affranchi peu à peu d'obligations prises dans le cadre de cet accord. L'Arabie saoudite, un allié des Etats-Unis, et Téhéran, un ennemi de Washington, soutiennent des camps opposés dans les principaux conflits au Moyen-Orient, notamment au Yémen, en Syrie et en Irak. Ils s'opposent aussi au Liban et à Bahreïn. L'Irak, lui, coincé entre l'Iran à l'Est et l'Arabie saoudite au Sud, tente de devenir un médiateur incontournable au Moyen-Orient --pour éviter de devenir un champ de batailles interposées.

R. I.

EXPULSIONS DE DIPLOMATES RUSSES PAR PRAGUE

Une «provocation» selon le Kremlin

La décision de la République tchèque d'expulser 18 diplomates russes, accusés d'espionnage, est une «provocation», a estimé hier le Kremlin. «Nous ne sommes catégoriquement pas d'accord avec de telles conclusions» sur les diplomates russes, a déclaré à la presse le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. «C'est une provocation et un acte inamicale», a-t-il indiqué. Samedi, les autorités tchèques avaient annoncé l'expulsion de 18 diplomates russes impliqués, selon les services de renseignements tchèques, dans le sabotage d'un dépôt de munitions qui a fait deux morts en 2014. La Russie a répliqué dimanche, en annonçant que 20 employés de l'ambassade tchèque à Moscou étaient désormais «personae non grata» et devaient quitter le pays avant la fin de la journée d'hier. Cette annonce a été faite par le ministère russe des Affaires étrangères, après la convocation de l'ambassadeur tchèque à Moscou, Vitezslav Pivonka. La porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova, a dénoncé hier des accusations «fabriquées à la va-vite» visant selon elle à détourner l'attention des «problèmes accumulés dans les pays de l'UE et en Occident en général». «Sans doute, ce sont les Etats-Unis qui sont derrière tout cela», a-t-elle affirmé, lors d'une intervention sur la Chaîne de télévision publique Rossia 1.

Le Hadith

D'après Abou Houreira (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « Allah n'a pas accordé à un serviteur une chose qui est meilleure pour lui et plus large que la patience ». (Rapporté par Al Hakim et authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Targhib

Al-Aya

{ ... et supporte patiemment la décision de ton Seigneur. Car en vérité, tu es sous Nos yeux. Et célèbre la gloire de ton Seigneur quand tu te lèves... » }
[Coran 52/48]



Iftar
19h30
Imsak
04h35

La patience dans le Coran

Dans 'Udat-as-Sâbireen, Ibn Al-Qayyim a mentionné que l'Imam Ahmad a dit : « Allah Le Tout-Puissant a mentionné la patience dans le Coran à quatre vingt dix reprises. »

Dans ce présent article, nous allons essayer de passer en revue les différents contextes coraniques dans lesquels la patience a été mentionnée :

Premièrement : L'ordre d'être patient ; Allah Le Tout-Puissant dit (sens des versets) :

- « **Endure ! Ton endurance [ne viendra] qu'avec (l'aide) d'Allah. Ne t'afflige pas pour eux. Et ne sois pas angoissé à cause de leurs complots.** » (Coran 16/127)

- « **... et supporte patiemment la décision de ton Seigneur. Car en vérité, tu es sous Nos yeux. Et célèbre la gloire de ton Seigneur quand tu te lèves...** » (Coran 52/48)

Deuxièmement : Interdire les actes opposés à la patience ; Allah Le Tout-Puissant dit (sens des versets) :

- « **Endure (Muhammad) donc, comme ont enduré le messager doués de fermeté ; et ne te montre pas trop pressé de les voir subir [leur châtement]...** » (Coran 46/35)

- « **Ne vous laissez pas battre, ne vous affligez pas alors que vous êtes les supérieurs, si vous êtes de vrais croyants.** » (Coran 3/139)

- « **Endure avec patience la sentence de ton Seigneur, et ne soit pas comme l'homme au Poisson (Jonas) qui appela (Allah) dans sa grande angoisse.** » (Coran 68/48)

D'une manière générale, chaque chose interdite vient à l'encontre de la patience qui est un acte commandé.

Troisièmement : Le succès est le résultat de la patience ; Allah Le Tout-Puissant dit (sens du verset) : « **Ô les croyants ! Soyez endurants. Incitez-vous à l'endurance. Lutte constamment (contre l'ennemi) et craignez Allah, afin que vous réussissiez !** » (Coran 3/200).

Dans le verset, le succès a été conditionné par les actes mentionnés.

Quatrièmement : Informer de la valeur de la récompense et du fait quelle soit multipliée pour ceux qui sont patients ; Allah Le Tout-Puissant dit (sens du verset) : « Dis : **« Ô Mes serviteurs qui avez cru ! Craignez votre Seigneur ». Ceux qui ici-bas font le bien, auront une bonne [récompense]. La terre d'Allah est vaste et les endurants auront leur pleine récompense sans compter.** » (Coran 39/10)

Soulayman ibn Al-Qasim a dit : « La récompense de chaque bonne action est connue à l'exception de celle de la patience et du jeûne. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « ... les endurants auront leur pleine récompense sans compte. » Elle est comme une eau qui coule à grands flots. » Pour ce qui est du jeûne, le Prophète (Q.S.S.L) a dit : « **Toutes les bonnes œuvres du fils d'Adam sont démultipliées du simple au décuple, jusqu'à sept cents fois, dit Allah — Exalté soit-Il —, sauf le jeûne,**



qui M'appartient et J'en octroie la rétribution » (Boukhari)

Cinquièmement : Le leadership en matière de religion est subordonnée à la patience et la certitude en Allah ; Allah Le Tout-Puissant dit (sens du verset) : « **Et Nous avons désigné parmi eux des dirigeants qui guidaient (les gens) par Notre ordre aussi longtemps qu'ils enduraient et croyaient fermement en Nos versets.** » (Coran 32/24)

La patience et la certitude sont la clef du leadership en matière de religion.

Sixièmement : Allah Le Tout-Puissant est avec le patient ; Allah, Exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « **Allah est avec les endurants.** » (Coran 2/153)

Abu Ali, Ad-Daqqaq a dit : « Les patients ont remporté l'honneur dans les deux mondes parce qu'ils ont gagné l'avantage qu'Allah soit avec eux. »

Septièmement : Allah Le Tout Puissant donne trois choses à ceux qui sont patients, ces trois choses sont données exclusivement aux patients. Elles sont Ses bénédictions, Sa miséricorde et Sa guidée. Allah Le Tout-Puissant dit (sens du verset) : « **Très certainement, Nous vous éprouverons par un peu de peur, de faim et de diminution de biens, de personnes et de fruits. Et fais la bonne annonce aux endurants, qui disent, quand un malheur les atteint : « Certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons ». Ceux-là reçoivent des bénédictions de leur Seigneur, ainsi que la miséricorde ; et ceux-là sont les biens guidés.** » (Coran 2/155-157). Une personne vint présenter ses condoléances à l'un des pieux prédécesseurs touché par une épreuve, ce dernier dit alors : « Comment pourrais-je ne pas être patient quand Allah a promis trois choses à celui qui patiente et que chacune de ces choses est meilleure que ce monde et ce qu'il contient ! »

Huitièmement : Allah Le Tout-Puissant a fait de la patience un moyen pour demander de l'aide et du soutien, Il dit (sens du verset) : « **Et cherchez secours dans l'endurance et la Salat : certes, la Salat est une lourde obligation, sauf pour les humbles...** » (Coran 2/45)

Cela signifie qu'une personne qui n'est pas patiente est ni soutenue, ni aidée.

Neuvièmement : Allah Le Tout-Puissant a subordonné la victoire à la patience et à la piété. Il dit (sens du verset) : « **Mais oui ! Si vous êtes endurants et pieux, et qu'ils [les ennemis] vous assaillent immédiatement, votre Seigneur vous enverra en renfort cinq mille Anges marqués distinctement.** » (Coran 3/125)

Le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit à ce sujet : « **Sachez que la victoire est liée à la patience.** » (Déclaré authentique par al-Albani)

Dixièmement : Allah Le Tout-Puissant a fait de la patience et de la crainte d'Allah un excellent moyen de protection contre la ruse et les complots des ennemis. Ils sont le plus grand de tous les refuges. Allah Le Tout-Puissant dit (sens du verset) : « **Qu'un bien vous touche, ils s'en affligent. Qu'un mal vous atteigne, ils s'en réjouissent. Mais si vous êtes endurants et pieux, leur manigance ne vous causera aucun mal. Allah connaît parfaitement tout ce qu'ils font.** » (Coran 3/120)

Onzièmement : Allah Le Tout-Puissant dit que Ses anges accueillent les patients dans le Paradis en leur disant « que la paix soit sur vous » en raison de leur patience dans le monde d'ici-bas ; Il, exalté soit-Il, dit (sens des versets) : « **De chaque porte, les Anges entreront auprès d'eux : - « Paix sur vous, pour ce que vous avez enduré ! » - Comme est bonne votre demeure finale ! »** (Coran 13/23-24)

Douzièmement : Allah Le Tout-Puissant a permis à l'opprimer d'infliger à son

agresseur un dommage égal à celui qu'il a subi tout en l'invitant vivement à patienter. La patience étant meilleure que le fait de prendre sa revanche. Allah Le Tout-Puissant dit dans ce sens : « **Et si vous punissez, infligez [à l'agresseur] une punition égale au tort qu'il vous a fait. Et si vous endurez... cela est certes meilleur pour les endurants.** » (Coran 16/26).

Treizièmement : Allah Le Tout-Puissant a attribué un pardon et une énorme récompense comme conséquence de la patience et des bonnes œuvres, Il dit (sens du verset) : « **... sauf ceux qui sont endurants et font de bonnes œuvres. Ceux là obtiendront pardon et une grosse récompense.** » (Coran 11/11)

Quatorzièmement : Allah Le Tout-Puissant considère que la patience face aux afflictions et aux catastrophes est une qualité qui exige une grande détermination. En fait, la détermination est nécessaire à l'accomplissement des plus nobles et des plus grands actes d'adoration. Allah Le Tout-Puissant dit (sens du verset) :

- « **Et celui qui endure et pardonne, cela en vérité, fait partie des bonnes dispositions et de la résolution dans les affaires.** » (Coran 42/43)

- « **Ô mon enfant, accomplis la Salat, commande le convenable, interdis le blâmable et endure ce qui t'arrive avec patience. Telle est la résolution à prendre dans toute entreprise !** » (Coran 31/17)

Quinzièmement : Allah Le Tout-Puissant a promis la victoire des croyants et elle fait partie des bonnes nouvelles qu'Il leur a annoncées. Allah Le Tout-Puissant dit que les croyants obtiennent cette victoire seulement par la patience, Il dit (sens du verset) : « **Et les gens qui étaient opprimés, Nous les avons fait hériter les contrées orientales et occidentales de la terre que Nous avons bénies. Et la très belle promesse de ton Seigneur sur les enfants d'Israël s'accomplit pour prix de leur endurance. Et Nous avons détruit ce que faisaient Pharaon et son peuple, ainsi que ce qu'ils construisaient.** » (Coran 7/137)

Seizièmement : Allah Le Tout-Puissant aime ceux qui sont patients. Il dit (sens du verset) : « **Et Allah aime les endurants.** » (Coran 3/146)

Dix-septièmement : Allah Le Tout-Puissant dit que la récompense est grande pour celui qui est patiente, ceci est mentionné dans deux sourates différentes du Noble Coran.

Dans Sourate Al-Qassas (le Récit), Allah Le Tout-Puissant dit dans l'histoire relative à Qaroon (Coré) : « **Tandis que ceux auxquels le savoir a été donné dirent : « Malheur à vous ! La récompense d'Allah est meilleure pour celui qui croit et fait le bien ». Mais elle ne sera reçue que par ceux qui endurent.** » (Coran 28/80)

Dans la sourate Fussilat, Allah Le Tout-Puissant a ordonné à Ses serviteurs de repousser le mal par l'acte de la patience, par conséquent dès que l'un d'entre nous est opprimé il se doit d'agir de cette manière pour que l'oppressé devienne pour lui un ami dévoué. Allah Le Tout-Puissant dit (sens du verset) : « **Mais (ce privilège) n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie.** » (Coran 41/35)

Soupe tunisienne ou chorba à la tchicha

INGRÉDIENTS

300 gr de viande d'agneau
1 oignon haché
2 gousses d'ail écrasé
3 c. à soupe d'huile d'olive extra vierge
1 tomate réduite en purée ou râpée
1/2 botte de coriandre fraîche
1/2 botte de persil frais
2 branches de céleri avec les feuilles si possible
1 c. à soupe de concentré de tomate
1 c. à café de sel
1 c. à café de tabel ou coriandre en poudre + carvi
1/2 c. à café de curcuma
1 c. à café de harissa
1/4 c. à café de poivre noir
1/4 c. à café de paprika
1.5 litre d'eau
1 verre à thé semoule d'orge ou tchicha
1 bol moyen de pois chiche précuit
1 piment vert
coriandre fraîche pour garnir le plat

INSTRUCTIONS

Dans la cocotte minute, faire chauffer l'huile, ajoutez l'oignon et l'ail, faire revenir un peu puis ajouter la viande. Laisser saisir quelques minutes. Ajouter la tomate râpée, la coriandre et le persil finement hachés, ainsi que le concentré de tomate dilué dans un peu d'eau. Ajouter, le céleri, le sel, le poivre noir, le curcuma, le paprika, le tabel et la harissa. Mélanger bien le tout laisser revenir quelques minutes. couvrir avec l'eau bouillante et fermer la cocotte minutes, laisser cuire entre 20 et 25 minutes, ou jusqu'à ce que la viande devient bien fondante. Rincer la semoule d'orge si vous ne l'avez pas faites au préalable et l'ajouter dans la sauce. Ajouter les pois chiche précuites, et le piment, mélanger bien et fermer la cocotte encore 5 minutes. retirer du feu, rectifier l'assaisonnement, et garnir avec de la coriandre hachée avant de présenter.



bourek aux pommes de terre et fromage

INGRÉDIENTS

Ingrédients: pour 10 boureks
feuilles de Brick
3 a 4 pommes de terre moyennes
1 oignon
1/2 botte de persil haché ou selon le goût
1 poignée d'olives vertes dénoyautées
1 c à café de harissa ou selon votre goût
200 grs de fromage râpé
sel poivre noir, coriandre en poudre
blanc d'oeuf pour coller
huile pour la friture

INSTRUCTIONS

lavez, épluchez et coupez les pommes de terre en larges cubes, et faites cuire dans un peu d'eau salée. coupez l'oignon en petit des, et faites revenir dans un peu d'huile, jusqu'à ce que ca devient translucide. écrasez la pomme de terre egoutter de son eau de cuisson, et placez la dans un large saladier. ajoutez par dessus l'oignon cuit, le persil haché, la harissa, le sel, le poivre noir et la coriandre en poudre. Mixez bien. ajoutez ensuite le fromage râpé, et les olives coupées en rondelles. remplissez les feuilles de bricks avec cette farce, pliez les, et collez le dernier bout avec un peu de blanc d'oeuf. cuire dans un bain d'huile bien chaud. égouttez les boureks cuits sur des papiers sopalin, et présentez tiède...



Poulet aux petits pois et aux oeufs

LES INGRÉDIENTS

4 a 5 cuisses de poulet
750 gr de petits pois surgelés (vous pouvez utiliser les petits pois frais)
4 a 5 oeufs
1 c a soupe de tomate en conserve
3 c à soupe d'huile
2 a 3 carottes
1/2 oignon
1 gousse d'ail
sel et poivre noir
1/2 c a café du mélange coriandre/ ail en poudre
1/2 litre d'eau

PRÉPARATION

dans une marmite faire revenir les morceaux de poulets, avec un peu d'huile, l'oignon et l'ail réduits en purée. ajoutez les carottes nettoyées et coupées en rondelles. Ajouter les épices et le sel puis laisser mijoter le tout pendant 10 minutes. Ajouter ensuite la tomate et couvrez d'eau quand le mélange commence a bouillir introduire les petits pois laissez cuire jusqu'à ce que la sauce soit complètement réduite.

Après cuisson, retirer les morceaux de poulet. Mettre la préparation dans un plat allant au four. cassez les œufs par dessus , et enfournez pendant 15 minutes dans un four préchauffé a 150 degrés C. vous pouvez rôtir les morceau de poulet au four, ou passer pour un cours moment dans un bain d'huile bien chaud Servir accompagné des morceaux de poulet.



khobz tounes ou khobz el bey

INGRÉDIENTS

(verre de 250 ml pour un moule de 30 cm de diamètre)
1 verre d' amandes émondées et hachées grossièrement
1 verre d' oeufs entre 4 et 5
3/4 verre sucre
1/2 verre de beurre ou même d'huile de bonne qualité
1 verre de chapelure
1 sachet de levure chimique
zeste de citron et vanille
3 c. à soupe d' eau de fleurs d'oranger

SIROP:

2 verres d' eau
1 verre sucre
1 rondelle de citron
2 c. à soupe d' eau de fleur d'oranger

INSTRUCTIONS

Commencez par préparer le sirop, faites bouillir le sucre avec l'eau pendant presque 10 minutes, à la fin de cuisson, ajoutez l'eau de fleur d'oranger et retirez du feu. pour préparer le gâteau, mélangez tous les ingrédients de la pate. versez la pate dans un moule de presque 30 cm de dia-

mètre, sinon dans des moules individuels. (ici j'ai décoré avec des amandes effilées)

faites cuire dans un four préchauffé à 180 °C, jusqu'à ce que le gâteau prenne une belle couleur et que la pointe de couteau insérée dedans ressorte bien sèche.

à la sortie du gateau du four, coupez des carrés ou des losanges et arrosez de sirop toujours dans le moule, laissez bien absorber tout le sirop avant de présenter dans des caissettes si vous avez envie.

Décorez selon vos moyens et votre gout.



CABBA-CRB À 22H30

Un autre match piège pour le Chabab

Le CABBA qui a déjà mis un pied en seconde division n'a rien à perdre et il compte surprendre le champion d'Algérie en titre.

Pas de répit pour le CR Belouizdad qui jouera un autre match retard, ce soir (22h30) Bordj-Bou-Arréridj, face au CABBA local, pour le compte de la mise à jour de la 15e journée du championnat de Ligue 1. C'est un autre match piège pour le Chabab, accroché (0-

0) vendredi à Magra par le NCM, un autre mal classé. Le CABBA qui a déjà mis un pied en seconde division n'a rien à perdre et il compte surprendre le champion d'Algérie en titre, toujours sans entraîneur et privé des services de son capitaine, Bouchar, blessé, et son attaquant béninois, Koupko, suspendu pour contestation de décision d'arbitre, alors que le mastro Sayoud, n'est pas en possession de ses moyens, car il était grippé. Les Criquets ont tenu en échec en Coupe de la Ligue, un autre prétendant au titre, le MC Oran, qui s'est qualifié après la série fatidique des tirs au but. Sans aucune victoire depuis l'entamé de la saison,

les camarades de Zeghdane ont à cœur de réussir un exploit face au CRB, sans entraîneur et dirigé provisoirement par Karim Bekhti, alors que le nouveau directeur sportif, Hocine Yahy, a été victime de la Covid-19. Le CABBA a engagé, lui, un nouveau coach, en l'occurrence Moufidi Cherdoud, avide de vaincre le signe indien et de stopper l'hémorragie. Coté arbitrage, ce match entre le CABBA et le CRB sera dirigé par Farouk Bouzerar, sera assisté de Salaoundji et Kadem. La formation de Laâquiba aura deux autres matchs retard à disputer contre deux sérieux concurrents pour le titre, la JS Saoura et l'USM Alger. **L. B.**

EQUIPE NATIONALE

Bensebaini préfère Bounedjah et Mbappé à Benzema !

Le latéral gauche de la sélection algérienne et du Borussia Mönchengladbach, Rami Bensebaini, fait un choix surprenant concernant ses attaquants préférés. Bensebaini préfère engager Baghdad Bounedjah et Kylian Mbappé que Karim Benzema s'il était président de club fortuné. «Je prendrais Bounedjah et Mbappé. Pourquoi ? Mbappé va m'aider avec sa vitesse et sa technique. Alors que Bounedjah, c'est un tueur devant le but. J'aurais pu prendre Benzema aussi, c'est Benzema... mais je prendrais Bounedjah», a affirmé l'ancien académicien du Paradou AC dans un entretien accordé à Onefootball. Bensebaini a parlé aussi des aspirations et ambitions de la sélection nationale. Il estime que l'EN peut se qualifier au Mondial et bousculer la hiérarchie, en atteignant la demi-finale, voire la finale



de cette épreuve reine de la balle ronde. « Déjà, il faut se qualifier pour la Coupe du monde et après aller le plus loin. En Afrique, l'objectif est clairement de garder le titre. Avec le coach, on va faire du bon taf pour arriver à ce but. Franchement, on a un bon groupe. On a fait toute une coupe d'Afrique sans perdre contre des grosses équipes. On était forts défensivement. Après la CAN, on a joué la Colombie, le Mexique... Pas n'importe qui. Et on est arrivés à battre la Colombie, à faire match nul contre le Mexique à dix. Donc oui on a le groupe et le potentiel pour... Après ça reste du football et on n'est jamais sûr de rien. Mais on sait qu'on a un bon groupe», lance le très ambitieux Bensebaini dont la carrière a pris une autre dimension depuis son départ en Allemagne. **L. B.**

COUPE DE LA LIGUE (TOUR PRÉLIMINAIRE)

Derby à Magra, chocs à Médéa et Alger

Le tour préliminaire de la Coupe de la Ligue de football, qui a débuté vendredi avec la qualification du MC Oran aux dépens du CA Bordj Bou Arréridj, se poursuivra mardi avec le déroulement de trois affiches dont le derby entre le NC Magra et le CS Constantine, deux équipes désireuses de sauver leur saison par un trophée. Le NCM, qui vient d'accrocher le champion d'Algérie en titre, le CR Belouizdad (0-0), en match retard du championnat de Ligue 1, aura à affronter cette fois-ci un coriace adversaire en l'occurrence le CS Constantine. Ce dernier, qui vient d'enregistrer la démission de son directeur sportif Yacine Bezzaz, compte jouer les premiers rôles dans cette épreuve, tout comme la formation locale, en mauvaise posture à mi-chemin en championnat. Le vainqueur de ce match se déplacera à Alger pour y affronter le CRB en huitièmes de finale. Le stade du 20-Août d'Alger sera le théâtre d'une belle empoignade entre le NA Hussein-Dey et l'AS Aïn M'lila qui veulent s'illustrer dans cette compétition, relancée exceptionnellement cette saison pour remplacer l'épreuve populaire qu'est la Coupe d'Algérie, annulée à cause de la pandémie de Covid-19. Les

hommes de Bilel Dziri aspirent à réaliser un bon parcours, histoire d'effacer leurs déboires en championnat (15e), mais ils trouveront en face un adversaire mieux classé (5e) et auteur d'un bon rendement lors de la phase aller de Ligue 1, sous la houlette d'Abdelkader Iaïch, parti et remplacé par Fouad Chiha. Le vainqueur aura comme adversaire en 8es de finale, la JS Kabylie à Tizi-Ouzou. Le dernier match au programme de mardi verra l'Olympique Médéa accueillir l'ASO Chlef dans un duel assez équilibré. L'OM vient de perdre son buteur attitré Khalfallah, parti lors du mercato au CR Belouizdad, mais aussi son entraîneur Chérif Hadjar, qui a quitté le navire médéen pour rejoindre la JSM Skikda. En dépit de cette situation, les camarades de Cherfaoui tenteront de faire contre mauvaise fortune bon cœur, devant une équipe de l'ASO mal à l'aise en championnat (13e) mais qui a réussi quelques bons résultats à l'extérieur. Le vainqueur aura l'avantage de recevoir l'USM Bel-Abbès au prochain tour. Le coup de starter de ce tour préliminaire de la Coupe de la Ligue a été donné par le MC Oran et le CA Bordj Bou Arréridj, vendredi. La rencontre s'était soldée par

un nul vierge, même après prolongation (0-0), et c'est finalement le MCO qui l'a emporté aux tirs au but (3-2).

Le programme : Mardi à 15h30

A Médéa : Olympique Médéa - ASO Chlef
Au 20-Août : NA Hussein Dey - AS Aïn M'lila
A Magra : NC Magra - CS Constantine

Programme des huitièmes de finale

Vendredi, 30 avril :

A Relizane : RC Relizane - MC Oran
A Biskra : US Biskra - Paradou AC
A Béchar : JS Saoura - JSM Skikda
Vainqueur OM-ASO - USM Bel-Abbès

Samedi, 8 mai :

A Sétif : ES Sétif - WA Tlemcen
A Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger - MC Alger

A Alger (20-Août) :

CR Belouizdad - Vainqueur NCM-CSC
A Tizi-Ouzou : JS Kabylie - Vainqueur NAHD-ASAM

MC ORAN

L'attaque inquiète Madoui

Le MC Oran, qui vient de valider son billet pour les huitièmes de finale de la coupe de la Ligue, voit sa ligne d'attaque caler après avoir brillé de mille feux, donnant des soucis à son entraîneur en vue de la phase retour de la Ligue 1 de football. Les "Hamraoua" ont réussi à inscrire seulement 1 but lors de leurs quatre derniers matchs, une faible moisson pour une attaque qui a réussi à comptabiliser pas moins de 26 réalisations lors de la phase aller. La dernière sortie des Oranais, vendredi passé sur le terrain du CA Bordj Bou Arréridj dans le cadre du tour préliminaire de la coupe de la Ligue, a accru les inquiétudes de leur entraîneur Kheireddine Madoui. Celui-ci s'est plaint, à l'issue du match, du manque de réalisme de ses capés. Un état de fait qui les a obligés à recourir à la fatidique séance de tirs au but pour décrocher leur qualification, le match s'étant soldé dans le temps réglementaire et additionnel par un nul vierge. "Nous nous sommes créés beaucoup d'occasions franches de scorer sans pour autant les concrétiser. Le même scénario s'est produit lors des précédents matchs, ce qui nous oblige à chercher des solutions pour retrouver notre efficacité d'avant", a regretté l'ancien coach de l'ES Sétif. La mission risque de s'avérer délicate surtout après l'échec de la direction du club à engager un attaquant de pointe de valeur comme réclamé par Madoui, lors de la précédente période des transferts, clôturée le 11 avril. Au cours de ce "mercato", la direction de la formation d'El-Bahia s'est contentée de recruter un gardien de but et un milieu de terrain, respectivement Athmane Toual et Abdessamad Bounoua, rappelle-t-on. Cela se passe au moment où la même direction a décidé de mettre ses deux attaquants, Hichem Nekkache et Walid Derrardja, recrutés lors du mercato estival et considérés comme les plus gros salaires de l'effectif mouloudéen, à la disposition de l'équipe de la réserve pour avoir refusé de résilier à l'amiable leurs contrats. Ayant terminé à la troisième place la phase aller du championnat, le MCO nourrit de grosses ambitions sur la deuxième partie de l'exercice. La réalisation de ses objectifs, aussi bien en championnat qu'en coupe de la Ligue, dépend du réveil de sa ligne d'attaque, estime-t-on dans les milieux du club qui n'a plus goûté à la joie des consécutions depuis... 1996.

NOUVEAU STADE D'ORAN

La piste d'athlétisme réceptionnée à la mi-mai

La piste d'athlétisme du nouveau stade d'Oran de 40.000 places sera livrée à la mi-mai prochain, soit avant deux semaines du championnat d'Afrique d'athlétisme (seniors), prévu dans ce même stade, selon le responsable des infrastructures sportives concernées par les jeux méditerranéens (JM) Oran-2022. Benchechor a fait savoir à l'APS dans ce registre que l'opération de la pose de la piste d'athlétisme est entrée dans sa dernière phase. Elle devra être achevée "vers le 15 mai prochain", a-t-il indiqué. Ce n'est que depuis quelques semaines que l'entreprise chargée de ce chantier a réussi à acheminer la piste en question de Suisse où elle est fabriquée, a précisé la même source. Une autre piste d'une même qualité sera également posée au niveau du stade annexe. Elle sera réceptionnée, quant à elle, à la mi-juin prochain, a ajouté l'ancien nageur international, et ce, en prévision des JM programmés dans la capitale de l'Ouest du pays du 25 juin au 5 juillet 2022.

LANCÉE PAR DOUZE GRANDS CLUBS EUROPÉENS

La «superligue» fait l'unanimité contre elle

L'Union européenne de football (UEFA) a promis de répliquer en excluant les équipes dissidentes et leurs joueurs.

C'est un séisme sans précédent en près de soixante-dix ans de compétitions européennes : après des décennies à agiter le spectre d'un schisme, les cadors du continent ont fini par franchir le pas avec à leur tête le Real Madrid, le FC Barcelone, Liverpool ou Manchester United, tous multiples vainqueurs de la Ligue des champions, et marques d'envergure planétaire.

Ebranlé par la pandémie de Covid-19, le sport roi en Europe voit son avenir s'inscrire en pointillé, de même que l'actuel système pyramidal de redistribution des ressources télévisuelles entre la Ligue des champions, compétition phare, et les championnats nationaux. Les clubs rebelles prétendent, semble-t-il, instaurer un controversé système de ligue quasi fermée comparable aux championnats nord-américains de basket (NBA) ou de football américain (NFL). «AC Milan, Arsenal, Atlético Madrid, Chelsea FC, FC Barcelone, Inter Milan, Juventus, Liverpool, Manchester City, Manchester United, Real Madrid et Tottenham se sont unis en tant que clubs fondateurs», peut-on lire dans un communiqué diffusé notamment par les sites Internet de plusieurs clubs concernés. «La saison inaugurale (...) démarrera aussitôt que possible», poursuit le texte, sans fixer de calendrier précis.

LE BAYERN ET LE PSG PRÉSENTS ?

Selon une source ayant connaissance des tractations, le Bayern Munich et le Paris Saint-Germain ont été approchés. Mais les deux finalistes de la dernière Ligue des champions n'ont pas donné suite, ce qui a conduit l'UEFA à remercier publiquement «les clubs allemands et français» pour leur loyauté. Mais, selon les informations d'El Mundo, le Bayern Munich et le Borussia Dortmund devraient rejoindre le projet. Réticent au départ, le Paris Saint-Germain pourrait



bien être le dernier club à s'ajouter à cette Superligue, selon les informations du quotidien espagnol. La nouvelle compétition, expliquent ses promoteurs, est vouée à «générer des ressources supplémentaires pour toute la pyramide du football». «En contrepartie de leur engagement, les clubs fondateurs recevront un versement en une fois de l'ordre de 3,5 milliards d'euros destinés uniquement à des investissements en infrastructures et compenser l'impact de la crise du Covid-19», poursuit le communiqué. Si cette somme est confirmée, elle suppose des revenus bien supérieurs à ceux obtenus par l'UEFA pour l'ensemble de ses compétitions de clubs (Ligue des champions, Ligue Europa et Supercoupe d'Europe), qui avaient généré 3,2 milliards d'euros de recettes télévisuelles en 2018-2019, avant une pandémie qui a fortement plombé le marché européen des droits sportifs. Selon ses promoteurs, la «superligue» fonctionnerait sous la forme d'une saison régulière opposant vingt clubs dont quinze d'entre eux (les douze fondateurs et trois supplémentaires restant à déterminer) seraient qualifiés d'office chaque année, et cinq autres bénéficiant d'invitations «à travers un système basé sur leur performance de la saison précédente». Au terme de cette première phase débutant au mois d'août, des playoffs de fin de saison seraient organisés jusqu'en mai pour

décerner le trophée. Les matchs se tiendraient en principe en milieu de semaine, entrant en concurrence directe avec les cases réservées pour la Ligue des champions, mais pas avec les championnats nationaux traditionnellement organisés le week-end.

LA FIFA S'Y OPPOSE

La Fédération internationale de football (FIFA) «ne peut que désapprouver une Ligue européenne fermée et dissidente», a-t-elle réagi lundi. «La FIFA veut clarifier qu'elle se positionne fermement en faveur de la solidarité dans le football et d'un modèle de redistribution équitable», écrit dans un communiqué l'instance installée à Zurich, invitant toutes les parties à «un dialogue calme, constructif et équilibré» sur le sujet.

L'UEFA, dans un communiqué cosigné par plusieurs championnats nationaux dénonçant un «projet cynique», avait prévenu dès dimanche que tout club dissident serait exclu des compétitions nationales et internationales, et que leurs joueurs ne pourraient plus jouer en équipe nationale, par exemple à l'Euro ou à la Coupe du monde. Il faudra voir si cette menace est conforme au droit européen de la concurrence, ce qui laisse présager une éventuelle bataille juridique. L'Association européenne des clubs (ECA), dont font partie tous les cadors du football européen, a déclaré dimanche soir être également «fortement opposée à un modèle de "superligue fermée"» dans un communiqué publié sur son compte Twitter. Le président de la Juventus, Andrea Agnelli, a annoncé sa démission de la tête de l'ECA dans la foulée de l'annonce de cette «superligue», une compétition que son club va rejoindre. Le lancement de cette épreuve intervient alors que l'UEFA a convoqué lundi son comité exécutif, à 9 heures, pour entériner une refonte de sa Ligue des champions à l'horizon 2024. Initialement, le Comité exécutif de l'instance dirigeante du football européen aurait dû valider sans trop de heurts la refonte la plus profonde de la Ligue des champions depuis vingt ans. Difficile, à présent, de savoir ce qu'il adviendra de cette réforme, bâtie en lien avec l'ECA, et censée proposer davantage de rencontres, donc de revenus, pour contenter les cadors. Les principaux ingrédients de la réforme proposée sont connus depuis plusieurs mois : passage de 32 à 36 clubs, disparition des huit poules au profit d'un mini-championnat emprunté aux tournois d'échecs. Dans ce scénario, la France, 5e au coefficient

UEFA des championnats, est censée gagner un des quatre tickets supplémentaires, passant à au moins trois qualifiés chaque année contre au moins deux auparavant. Les clubs fondateurs de la «superligue» pensent que les solutions proposées par les institutions ne permettent pas de résoudre les enjeux fondamentaux comme la nécessité de proposer des matchs de meilleure qualité, avancent les promoteurs du nouveau projet, promettant aussi une «superligue» féminine.

LES DIRIGEANTS POLITIQUES S'EN MÈLENT

En attendant, les prises de positions contre cette «superligue» se sont multipliées dimanche, parmi les représentants de supporters mais aussi chez les dirigeants politiques. Le refus de la France d'y participer a été salué par l'Elysée. La présidence a ainsi fustigé un projet «menaçant le principe de solidarité et le mérite sportif» et la ministre déléguée aux sports, Roxana Maracineanu, a dénoncé un «club VIP de quelques puissants». Au Royaume-Uni, Boris Johnson a évoqué, dans un tweet un projet qui «serait très dommageable pour le football». Pour la Premier League, qui organise le très rentable et suivi Championnat d'Angleterre, «les supporters de tout club anglais et à travers l'Europe peuvent actuellement rêver que leur équipe puisse grimper au sommet et jouer contre les meilleurs clubs». «Nous croyons que le concept de "superligue" détruirait ce rêve», a-t-elle estimé. Ce projet est contraire aux valeurs européennes de «diversité» et d'«inclusion» a réagi l'un des vice-présidents de la Commission européenne lundi. «Nous devons défendre un modèle européen de sport fondé sur des valeurs, sur la diversité et l'inclusion. Il n'est pas question de le réserver aux quelques clubs riches et puissants qui veulent rompre les liens» avec les fédérations nationales, a écrit sur Twitter Margaritis Schinas, commissaire en charge de la promotion du mode de vie européen (culture et éducation).

"UN REcul DE 70 ANS", SELON ALEX FERGUSON

Vainqueur à deux reprises de la Ligue des Champions avec Manchester United (1999 et 2008), Sir Alex Ferguson a critiqué le projet de Super Ligue, dont les Red Devils font partie : «Parler d'une Superligue, c'est s'éloigner de 70 ans de football de club européen» a-t-il déclaré à Reuters. «À l'époque où j'étais à United, nous avons disputé quatre finales de Ligue des champions et c'était toujours la plus spéciale des soirées» ajoute l'Ecosais. Membre du Conseil de direction de Manchester United, «Sir Alex» n'a pas été consulté par les dirigeants du club : «Je ne suis pas sûr que Manchester United soit impliqué dans cette affaire, car je ne fais pas partie du processus de décision». Son ancien joueur Gary Neville n'a pas mâché ses mots envers la Super Ligue. Alors qu'il commentait le match de Premier League contre Burnley, l'ancien défenseur manucien a lourdement critiqué ce projet de scission : «Je pense que présenter des propositions au milieu du COVID, au milieu de la crise économique, est un scandale absolu [...] Manchester United, et le reste des clubs du «Big Six» qui y ont adhéré, contre le reste de la Premier League, devraient avoir honte d'eux-mêmes» a-t-il déclaré en direct sur Sky Sports.

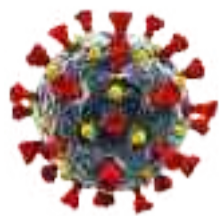
FC BARCELONE

Koeman met la pression dans le dossier Messi

Ronald Koeman n'a pas caché sa joie après avoir vu son équipe de Barcelone ramasser sa première pièce d'argenterie sous sa direction. Les Blaugrana ont remporté un large succès 4-0 contre l'Athletic Club lors de la finale de la Copadel Rey, les mettant sur la bonne voie pour un doublé en championnat et en coupe. «C'est une sensation fantastique», a déclaré Koeman après la

rencontre en conférence de presse. «C'est un trophée vraiment important pour le club dans une année de changement. Maintenant, nous avons un trophée dans le sac et nous allons continuer pour en avoir un second. Nous nous battons pour la Liga jusqu'au dernier jour. Lionel Messi, dont le contrat s'achève en fin de saison, a prouvé une fois de plus sa valeur en marquant deux fois contre l'Athletic. Il est toujours disponible», a déclaré Koeman. «Je ne sais pas ce qui va se passer [avec son avenir]. Espérons que ce n'était pas sa dernière [finale]. Tout le monde veut qu'il reste», assène encore Ronald Koeman, mettant un peu la pression sur ses dirigeants.





PANDÉMIE DE COVID-19

163 nouveaux cas, 117 guérisons et 5 décès en 24h

GÉNOCIDE AU RWANDA

Le rapport « Muse » accable la France

Rendue publique hier, l'enquête de près de 600 pages commandée en 2017 par le Rwanda au cabinet Levy Firestone Muse qualifie la France de "collaborateur indispensable" du régime hutu qui a orchestré le massacre en trois mois de plus de 800 000 personnes

La France « porte une lourde responsabilité » dans le génocide « prévisible » des Tusti en 1994 au Rwanda et refuse toujours de reconnaître son rôle dans cette tragédie, indique un rapport d'un cabinet d'avocats américain publié lundi. « Notre conclusion est que l'Etat français porte une lourde responsabilité pour avoir rendu possible un génocide prévisible », affirment les auteurs de ce rapport sur le rôle de la France dans ces massacres qui ont fait plus de

800 000 morts en trois mois, essentiellement au sein de la minorité tutsi. Cette enquête, commandée par le Rwanda en 2017 au cabinet d'avocats américain Levy Firestone Muse, estime par ailleurs que la France savait qu'un génocide se préparait mais a continué à apporter « un soutien indéfectible » au régime du président hutu Juvénal Habyarimana. Ce soutien a perduré même lorsque « leurs intentions génocidaires étaient devenues évidentes ». Le rapport rejette l'idée que Paris était « aveugle » face au génocide qui se préparait, comme l'a récemment estimé le rapport de l'historien français Vincent Duclert, remis fin mars au président français Emmanuel Macron, qui l'avait commandé. La commission Duclert a conclu que si « rien ne vient démontrer » qu'elle s'est rendue complice, la France porte des « responsabilités lourdes et accablantes » dans la tragédie,



notamment en étant « demeurée aveugle face à la préparation » du génocide. Le rapport du cabinet américain souligne de son côté que la France a été un « collaborateur indispensable dans l'établissement d'institutions qui deviendraient des instruments du génocide ». « Aucun autre Etat étranger n'avait connaissance du danger représenté par les extrémistes rwandais tout en appuyant ces mêmes extrémistes (...) Le rôle du pouvoir français a été singulier. Pourtant, l'Etat français n'a toujours pas reconnu son rôle et ne s'en est toujours pas officiellement excusé », a-t-on souligné dans le rapport. Les auteurs du rapport accusent également la France d'avoir fait obstruction à leur enquête en ignorant ses demandes de documents. Le rôle de la France dans le génocide empoisonne depuis des années les relations entre Paris

et Kigali. Le président Paul Kagame, qui a pris la tête du Rwanda après le génocide, a salué après sa sortie le rapport français, estimant qu'il s'agissait d'un "important pas en avant". Le génocide commis en 1994 au Rwanda, à l'instigation du régime extrémiste hutu alors au pouvoir, a fait plus de 800 000 morts, essentiellement parmi la minorité tutsi, mais aussi chez les Hutu modérés, selon l'ONU. Dans une première réaction, l'Etat français s'est « félicité » de la réaction de Kigali excluant la complicité de Paris. Une position qui ouvre, selon la présidence française « un espace politique nouveau » pour « se projeter vers un avenir commun ». La France s'est félicité également que les autorités rwandaises excluent des poursuites judiciaires, par la voix de leur ministre des Affaires étrangères, Vincent Biruta. Le rapport Muse, commandé par Kigali à un cabinet d'avocats américain, « indique que la France a rendu possible un génocide qui était prévisible mais je pense que la France n'a pas participé à la planification du génocide et que les Français n'ont pas participé aux tueries et aux exactions », a déclaré Biruta dans un entretien au journal Le Monde. Le ministre rwandais a tenu à rassurer que « le gouvernement rwandais ne portera pas cette question devant un cour ». Le chef de la diplomatie rwandaise estime par ailleurs dans les colonnes du Monde que la publication de ce rapport, quelques semaines après celle du rapport d'une commission d'historiens français concluant à des responsabilités « lourdes et accablantes » de Paris dans la tragédie, va « contribuer à la réconciliation entre la France et le Rwanda ».

Agences/M. Az

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

11 morts et 738 blessés depuis le début du ramadhan

Onze personnes sont décédées et 738 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national depuis le début du mois de ramadhan, soit en six jours, indique hier un bilan de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Personnes décédées : 2 à Sidi Bel-Abbès, 2 à Ghardaïa et à Bouira, Alger, Illizi, Boumerdès, Tipasa, Ain Defla et Timimoun avec une personne dans chaque wilaya, précise le bilan, qui fait par ailleurs état d'un mort et de 118 blessés dans des accidents de la route enregistrés sur le territoire national durant les dernières 24 heures. S'agissant des activités de lutte contre la propagation du Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant les dernières 24 heures, 59 opérations de sensibilisation à travers 5 wilayas (31 communes), portant sur la sensibilisation des citoyens sur la nécessité du respect du confinement et de la distanciation physique, et 49 opérations de désinfection générale dans 4 wilayas (28 communes), ciblant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles. Pour ces deux opérations, 191 agents, tous grades confondus, 37 ambulances et 18 engins d'incendie ont été mobilisés, indique le bilan, rappelant le numéro vert 1021 et le numéro de secours 14 mis à la disposition des citoyens pour signaler tout accident ou danger.

ILS RÉCLAMENT LA RÉGULARISATION DE LEUR SITUATION

Des travailleurs de l'ETRHB manifestent à Tizi Ouzou

Des travailleurs de l'Entreprise de travaux routiers, hydrauliques et bâtiments (ETRHB) de l'homme d'affaires Ali Haddad, emprisonné pour des affaires de corruption, ont manifesté, hier à Tizi Ouzou, pour réclamer « la régularisation » de leur situation, a-t-on constaté. Lors d'une marche organisée, du siège local de l'entreprise à la sortie Est de la ville, suivie d'un rassemblement devant la cour de justice, les travailleurs ont demandé le paiement de 10 mois de salaires. Les travailleurs interpellent également les pouvoirs publics, qui doivent intervenir afin de sauver

le groupe, soulevant dans ce cadre les difficultés auxquelles ils font face, notamment la résiliation de plusieurs contrats, et ce, malgré la nomination d'un administrateur en août 2020. Ce dernier avait indiqué que la régularisation de la situation de ces travailleurs interviendrait dans le cadre de « la régularisation de la situation du groupe dans son ensemble ». Quelque 530 personnes sont employées par le groupe ETRHB à Tizi Ouzou à travers 4 bases de vie, une unité de fabrication de bois et d'aluminium et une centrale à béton.

ALMAS DÉMISSIONNE

Crise ouverte au MCA !

La défaite surprise du MC Alger à Skikda face à la JSM Skikda (1-0) a provoqué une énorme secousse au Mouloudia et a poussé le président du conseil d'administration, Abdennacer Almas, à rendre le tablier. Almas a déposé ce lundi sa démission à la Direction de la Sonatrach qui est à la recherche d'un nouveau président pour le Doyen, sans entraîner aussi après le départ de Abdelkader Amrani. Nordine Zekri a été contacté pour remplacer Amrani, mais il a décliné l'offre. Crise ouverte, donc, au MCA qui fêtera cette année son centenaire. L'on murmure que les responsables de la Sonatrach comptent faire



appel à l'ancien président de l'ES Sétif, Hassam Hammar, sorti dernièrement de prison, ainsi qu'à l'ancienne vedette des Vert et Rouge, Fayçal Badji, pour prendre les destinées du club qui devient un lourd fardeau et un véritable gouffre financier pour Sonatrach.

L. B.

Au fil du jour

Lettre à nos amis enseignants

Par Rachid Ezziane

En cette année scolaire si particulière, après celle de l'année passée terminée presque aux forceps tant les soubresauts sanitaires l'avaient secouée et malmenée, j'ai voulu, par ma modeste chronique, apporter un peu d'eau au moulin de ces hommes et femmes qui ont la responsabilité de l'éducation de nos enfants. Je n'ai aucune autre prétention que celle de valoriser ce métier mal aimé, mais qui, sans lui, la société perd son équilibre. Oui, que seraient nos villes et villages sans les écoles et les collèges ? Sans ces habituels vacarmes et rires au moment des sorties de classe ? Sans ces dos courbés par le poids du cartable, en groupe ou en file indienne, le long des rues et des chemins vicinaux ?

Ma chronique est aussi un message de solidarité à tous les enseignants, anciens et nouveaux ; à tous les éducateurs et adjoints d'éducatrices ; aux responsables de l'administration pour leurs efforts consentis pour une meilleure prise en charge de nos enfants malgré les difficultés que connaît l'école algérienne de par tous ces tiraillements idéologiques, des uns et des autres.

En ces moments solennels, et après une longue réflexion, je n'ai trouvé que cette ancienne lettre, datant de plus d'un siècle et demi, écrite par un éminent personnage historique au professeur de son fils, le jour de sa rentrée à l'école. Cette lettre d'Abraham Lincoln, dit-on, seizième président des Etats-Unis, est d'une telle actualité que j'ai voulu la partager avec tous mes amis enseignants pour qu'ils sachent que la question de l'éducation des enfants a été depuis toujours une affaire d'hommes et de conviction.

Voilà ce que disait cette lettre :

« Monsieur le professeur, je vous envoie mon fils dans votre classe, il aura à apprendre, je sais que les hommes ne sont pas tous justes, ne sont pas tous sincères. Mais enseignez-lui aussi que pour chaque canaille, il y a un héros; que pour chaque politicien égoïste, il y a un dirigeant dévoué... Enseignez-lui que pour chaque ennemi il y a un ami. Éloignez-le de l'envie. Si vous pouvez, enseignez-lui le secret d'un rire apaisé. Qu'il apprenne de bonne heure que les despotes sont les plus faciles à flatter... Enseignez-lui, si vous pouvez, les merveilles des livres... Mais laissez-lui un peu de temps libre pour considérer le mystère éternel des oiseaux dans le ciel, des abeilles au soleil, et des fleurs au flanc d'un coteau vert. À l'école, enseignez-lui qu'il est bien plus honorable d'échouer que de tricher... Apprenez-lui à avoir foi en ses propres idées, même si tout le monde lui dit qu'elles sont erronées... Apprenez-lui à être doux avec les doux, et dur avec les durs. Essayez de donner à mon fils la force de ne pas suivre la foule quand tout le monde se laisse entraîner. Apprenez-lui à écouter tous les hommes, mais apprenez-lui aussi à filtrer tout ce qu'il entend à travers l'écran de la vérité, et à en recueillir seulement les bonnes choses qui passent à travers. Apprenez-lui qu'il n'a aucune honte à pleurer. Apprenez-lui à vendre ses muscles et son cerveau au plus haut prix, mais à ne jamais fixer un prix à son cœur et à son âme... »